

✝ Commanderies par département ✝

Les commanderies de France triées par département

Département de l'Aveyron

Albinhac (12)

Maison du Temple de Albinhac

Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Aubrac et Carladez, commune: Brommat - 12



Maison du Temple de Albinhac

Sur la commune de Brommat, les Templiers avaient une préceptorie. « Domus Templi de Albinhaco, Ruthenensis diocesis (Rodez) », le dernier Précepteur connu était, Bertrand ou Bernard Bonhomme, originaire du diocèse de Cahors, sergent du Temple.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Bonihominis (F. Bertrandus), Procès, Tome 2, page 151

Frates Renardus de Bort miles Lemovicensis, Bernardus Amalini Ruthenensis, Guigo de Rupe Talhada presbitere Aniciensis, Petrus Gontandi Lodovensis, Bertrandus Boni Hominis Caturcensis et uilbertus Rogerii Clamontensis diocesium, adducti pro testibus ad presenciam eorundem dominorum commissariorum, protestacionne premissa quod non intendunt recedere a deposicionibus suis per eos alias factis coram ordinariis, et quod si plus vel minus dicerent coram ipsis dominis commissariis, quod eis non prejudicet, juraverunt, tactis sacrosanctis Evangeliiis, dicere in isto negocio totam plenam et meram veritatem, secundum formam juramenti aliorum testium superius registratam, expositam et vulgarizatam eisdem [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple de Albinhac

Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Aubrac et Carladez, commune: Brommat - 12

Si l'on se réfère au Procès des Templiers, la Maison du Temple d'Albinhac était située dans l'Aveyron, diocèse de Rodez.

domus Templi de Albinhaco, Procès, Tome 2, page 162

Frater Bernardus Boni Hominis preceptor domus Templi de Albinhaco Ruthenensis diocesis, serviens, quadraginta quinque annorum vel circa, testis supra juratus, habitum ordinis et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Ruthenensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Top

Cavalerie (La) (12)

Maison du temple de La Cavalerie

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Nant - 12



Localisation: Maison du temple de La Cavalerie

Cette Commanderie, située dans le comté d'Armagnac, faisait jadis partie, comme son nom l'indique, du domaine des Templiers. Mais sa fondation ne me paraît pas antérieure à l'organisation des différentes circonscriptions administratives du Grand-Prieuré de Toulouse pendant le XIII^e siècle. Elle devait sans doute former dans son origine un membre plus ou moins important de la Commanderie du Temple de Brulhes (Temple-sur-Lot).

Après avoir hérité des domaines des Templiers et les avoir adjoints momentanément à leurs propres Commanderies, les Hospitaliers se virent bientôt après forcés de modifier cet état de choses, en multipliant le nombre de leurs circonscriptions, afin de faciliter l'administration et la surveillance de leurs nombreuses seigneuries. C'est ce qui arriva pour la Cavalerie.

L'ancien château des Templiers devint, vers 1330, le centre d'une Commanderie, qui ne tarda pas à acquérir une très grande importance, grâce à l'adjonction de diverses possessions de l'Ordre de Saint-Jean dans les environs.

Sous l'autorité du Commandeur de la Cavalerie se trouvèrent même réunies pendant toute la durée du XV^e siècle les Commanderies du Temple de Brulhes et de la Capelle-Livron, qu'on rétablit dans le siècle suivant lorsqu'on eut vu les inconvénients produits par cette accumulation de revenus dans la même main.

Nous ne pouvons constater l'existence de la Commanderie pendant les XIV^e et XV^e siècles que par quelques actes insignifiants et par la mention de quelques-uns des chevaliers qui la gouvernèrent durant cette période. En 1491, nous voyons le Commandeur, Pons de Raffin, octroyant à ses vassaux de la Cavalerie la faculté d'avoir des fours dans leurs maisons pour leur usages particulier.



Maison du temple de La Cavalerie

La petite ville de la Cavalerie, située dans la juridiction de Vic-Fezensac, avait avec cette dernière de fréquents rapports; c'est là que les vassaux des chevaliers allaient vendre leurs denrées et chercher leurs approvisionnements.

Aussi voyons-nous en 1510 le Commandeur, s'appuyant sur des privilèges concédés dans le principe, contraindre les consuls de Vic à alléger le droit de « souquet » qu'ils prélevaient sur ses vassaux quand ces derniers se rendaient au marché de la ville.

Le château et les dépendances de cette commanderie se trouvaient placés sous la suzeraineté des seigneurs de Pardailhan. Nous voyons en l'année 1545 « noble et puissant homme, François de Béarn, chevalier, et noble et illustre dame Amée de Pardailhan », mettre le chevalier Pons d'Urre en possession de la commanderie de la Cavalerie et le sommer, quelques années après, d'avoir à leur rendre l'hommage qu'il leur devait (1548).

Les archevêques d'Auch eurent de temps à autre des démêlés avec les Commandeurs. Déjà, en 1497, ils disputèrent sans résultat aux Hospitaliers le patronat de la cure d'Ayguetinte, dépendance immédiate de la Cavalerie. Mais ce fut surtout au sujet des dîmes de certaines paroisses que le débat fut le plus persistant.

Car ces différents se poursuivirent, malgré un accord conclu en 1510; en 1623, nous trouvons encore la guerre allumée entre les deux partis; l'archevêque d'Auch porta plainte au Parlement de Toulouse contre le Commandeur, dont les gens avaient troublé ses serviteurs dans la perception des dîmes contestées. La cour mit un terme définitif à

ces longues discussions, en consacrant les droits et les immunités des chevaliers de Saint Jean.

Vers la fin du XVI siècle, la Cavalerie fut érigée en Chambre prieurale; mais elle ne resta pas longtemps dans l'apanage des Grands-Prieurs. Car, en 1620, nous pouvons constater le rétablissement de la Commanderie.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

La Cavalerie (Jacques Miquel)



Maison du temple de La Cavalerie

La porte Majeure de La Cavalerie donnant sur la rus Principale, celle des notables. La tour carrée n'a été édiflée qu'au XVIIe siècle.

Cet édifice restauré récemment, assez atypique et lourd de proportions, peut éveiller un certain désappointement. Il ne date que des années 1760-1761, et remplace l'ancienne église romane. Toutefois, en pénétrant à l'intérieur, vous découvrirez, face à l'entrée, les vestiges de l'ancienne église du XIIe siècle dont il ne subsiste qu'un mur et une baie à triple rouleau à fort ébrasement intérieur. C'est presque tout ce qui reste de l'église, mentionnée dès 1180, et élevée par les Templiers qui créèrent le village dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Avant l'arrivée des Templiers il existait déjà une agglomération située à 1 km au nord-est, à l'Estrade. Les Templiers choisissent le site du village actuel, un peu plus éloigné de la voie romaine mais plus propice à la défense.

Il y eut après l'installation des Templiers deux agglomérations La Cavalerie Vieille (qui a disparu dans le courant du XIV^e siècle) et La Cavalerie Neuve, l'agglomération actuelle (Cavalerie signifiant: chevalerie, lieu où résident les chevaliers du Temple).

L'une des trois tours d'angle conservées de L'enceinte de La Cavalerie, avec ses petites meurtrières défensives.

Après avoir édifié une église, les Templiers construisirent un château, comme à Sainte-Eulalie. Ne le cherchez pas car il a entièrement disparu. Les bâtiments composant celui-ci se trouvaient autour de la place de l'église actuelle. La maison du XV^e siècle avec la tourelle d'escalier en saillie en faisait partie. Avec l'église, c'est tout ce qu'il en reste.

Dans les Reconnaissances des habitants de La Cavalerie au prieur de Sainte-Eulalie, en 1687, ceux-ci reconnurent « être tenus faire guet et garde tant de nuit que de jour au château et forteresse de La Cavalerie », ainsi que « de faire manoeuvre en toutes les réparations du château, mur et forteresse dudit lieu. » Mais il ne s'agit plus guère, à cette date, que de reconnaissances formelles. Le dernier souvenir du château disparaît après la vente des biens nationaux de 1794, où l'on parle « d'une petite maison, à La Cavalerie, dite ci-devant le château... »

L'enceinte du village date des années 1435; elle est donc légèrement antérieure à celle de La Couvertorade et de Sainte-Eulalie. Les trois tours rondes des angles sont conservées, quoique abaissées, la quatrième tour angle était constituée par le donjon carré des Templiers qui s'élevait à l'emplacement du choeur de l'église actuelle. Vous observerez, au-dessous de l'appui de la baie du premier étage, un orifice circulaire pour le tir des arquebuses ou des mousquets. C'est que plus que Sainte-Eulalie, La Cavalerie a souffert des guerres de religion. En 1568, le capitaine protestant Du Ram prend La Cavalerie et bien qu'il « fut blessé d'une arquebuse, il fit grands maux et tyrannie aux paysans car il les grillait et les femmes les mettait dans les citernes pour leur faire dire ou était leur argent. » En 1578, en pleine trêve, le capitaine Ducros prend le village et le pille. Fait prisonnier par les catholiques, il sera exécuté à Rodez.

Vous pourrez faire le tour de l'enceinte spectaculairement réhabilitée. Elle formait un vaste trapèze, dont il subsiste les trois tours circulaires qui flanquaient les angles et la porte principale. On y retrouve les caractéristiques de l'enceinte de Sainte-Eulalie, et la main de Daurde Alaus sans aucun doute.

Le village renferme bon nombre d'éléments intéressants: maisons du XVe siècle, contemporaines de l'enceinte avec des portes en arc en accolade et des fenêtres à meneaux, petits hôtels du XVIIe siècle qui marquent la grande période de reconstruction et de prospérité sur le Larzac. On les découvre au hasard des ruelles silencieuses dans la vieille ville.

Au bas d'une tourelle d'escalier à pans coupés, une porte à pilastres, chapiteaux ioniques et fronton brisé à volutes datée de 1655. Construite après les guerres de Religion, son propriétaire a marqué son attachement au catholicisme en y plaçant les monogrammes de Jésus et de Marie.

Sources: Jacques Miquel

La commanderie de La Cavalerie

Le 16 juin dernier, vivement intéressés par la lecture d'un fort curieux mémoire de leur confrère M. Brégail (1), le président et l'un des vice-présidents de la Société archéologique du Gers sont allés visiter ce qui reste de la commanderie de La Cavalerie, possession des templiers d'abord, puis siège très important des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans notre pays (2). N'ayant que peu de temps, les visiteurs se sont contentés d'étudier la chapelle ; et il leur a paru nécessaire de la décrire avec soin.

1. Soirées archéologiques, III, 1894, page 130.

2. Il y aurait à faire une très importante histoire de cet établissement et de ses dépendances. Le très riche fonds de Malte, aux Archives départementales de la Haute-Garonne, fournirait des renseignements considérables et de premier ordre. M. Antoine du Bourg, aujourd'hui Dom du Bourg, n'a fait qu'effleurer le sujet dans son Histoire du Grand Prieuré de Toulouse.

Dans le chapitre XX de cet ouvrage, qui a pour titre Commanderie de La Cavalerie, on peut lire (page 353) :

Les membres de cette circonscription étaient:

1° Ayguetinte, (annexe de La Cavalerie)

2° Sainte-Christie et ses annexes, Saint-André d'Esquerens et Saint-Jean-de-Barcagnères (près de Castillon)

3° Riscle

4° Saint-Jean-de-Somonville

5° Abrin et son annexe Aurens

6° Nom-Dieu et ses annexes: Sainte-Foy, Ponsac, Bonnefond, Saint- Vincens

7° Arpentian et La Grange-Martin.

Dans un autre article, cette énumération sera complétée d'après un magnifique cadastre des dépendances de La Cavalerie en 1780, que possède M. Albert Descamps, ancien député du Gers.



Eglise de la commanderie en 1900 - Sources: [Bnf](#)

La petite église romane de La Cavalerie, bâtie sur une hauteur qui domine la vallée de l'Auloue, au nord du Castéra-Verduzan, est d'une austère et robuste simplicité (3). Elle est du XIe ou du XIIe siècle, mais plutôt du XIe. A cette époque les moines guerriers ne songeaient guère à embellir de sculptures délicates leurs maisons ou leurs temples. Bien asseoir leurs possessions, les assortir de chapelles aux murs solides, consacrer leurs revenus à batailler pour la foi en Palestine et partout où il était nécessaire, telle était leur mission.

3. Ce caractère se retrouve dans les petites églises de cet ordre encore debout : l'Hôpital Sainte-Christie (commune de Cravencères), Abrin (commune de Castelnaud-sur-l'Auvignon), et Nom-dieu (Lot-et-Garonne). Voir sur celle-ci l'ouvrage de M. Tholin, l'Architecture religieuse de l'Agenais.

Le sanctuaire attire tout d'abord l'attention. Plus étroit que la nef de quelques centimètres (largeur de la nef 5 m 86, largeur du sanctuaire 5 m 70), il est formé d'une abside voûtée en cul-de-four et d'une travée de chœur à plein cintre (longueur du sanctuaire 6 m 50), Un arc doubleau et un arc triomphal séparent la travée du chœur de l'abside et le sanctuaire de la nef. Ces arcs sont formés par deux fortes plates-bandes concentriques et portées par des pilastres rectangulaires ; à l'arc triomphal, du côté de la nef et du côté de l'abside, la grande arcature repose sur des consoles qui

s'amortissent en dentelures. Un simple bandeau chanfreiné suit le haut des murs et des pilastres à la naissance des arcs et des voûtes. L'abside est éclairée par trois fenêtres romanes à plein cintre, étroites et évasées vers l'intérieur et l'extérieur ; celle du milieu est très allongée.

La nef a dix mètres de long ; elle est pourvue de trois fenêtres rectangulaires, une dans le mur du nord et deux dans celui du midi. La porte principale était dans le mur du couchant qui n'existe plus. On voit cependant à droite et à gauche les trous de la barre qui maintenait solidement la fermeture (4). Une petite porte percée dans le mur du nord, carrée à l'extérieur, à plein cintre à l'intérieur, faisait communiquer l'église avec la cour de la commanderie qui tient la place des cloîtres dans les monastères.

4. Ce moyen d'assurer la clôture des églises, des châteaux et des maisons, très commun en Gascogne, a mis en usage le verbe barra (fermer). Aujourd'hui, barra la porto ne signifie point mettre la barre en travers de la porte pour l'assujettir solidement, mais simplement fermer la porte.

Si on fait le tour de l'église on remarque, au rond-point, des contreforts entre les fenêtres en face de l'arc doubleau du sanctuaire et de l'arc triomphal. L'absence de contreforts aux murs de la nef donne à penser qu'elle ne fut jamais voûtée. M. Brégail a observé de nombreuses marques d'appareils ; « celle que l'on rencontre le plus fréquemment, dit-il, affecte la forme d'un A gothique. » Dans les deux encoignures formées par les gros pilastres de l'arc triomphal et les murs de la nef on remarque deux piédestaux rectangulaires sur bases cubiques surmontés, en guise de chapiteau, d'une simple pierre plate chanfreinée ; ils sont contemporains de l'église et portaient des statues.

Un petit autel, bien dans les proportions de l'édifice et de la même époque, occupe le fond du sanctuaire. Sur la table, formée d'une seule pierre au bord inférieur chanfreiné, du côté de l'épître, on peut voir qu'il a été creusé une ouverture cruciforme fermée avec un blocage maçonné. Il est à peu près certain que cette entaille a été faite pour placer des reliques. La liturgie veut, en effet, que l'autel contienne des reliques ; et, quand le prêtre commence la messe, il se met sous la protection des saints dont les reliques sont là (per merita sanctorum quorum reliquia hic sunt)

On a rarement occasion de constater comment les reliques étaient disposées à l'intérieur de nos vieux autels. Les découvertes fort importantes, faites il y a une vingtaine d'années dans l'autel roman de Valcabrière, près de Saint-Bertrand-de-Comminges (5), et aussi la pensée que de pieux chevaliers protecteurs du Saint-Sépulcre et de tous les grands pèlerinages de la chrétienté devaient être riches en

reliques, doivent faire désirer qu'on fasse des recherches dans l'autel de l'église de La Cavalerie. Ces recherches doivent être faites par un archéologue, mais assisté d'un membre du clergé, afin que, s'il y a bien là des reliques, elles soient reconnues par l'autorité compétente et traitées avec le respect qui leur est dû.

5. Découverte de reliques dans l'autel de l'église de Valcabrière (Haute-Garonne), par M. B. BERNARD (Caen, 1888, in-8°, 15 pages avec dessins). Extrait du compte-rendu du congrès tenu par la Société française d'archéologie à Nantes, en 1886.)

Deux enfeus ont été largement ouverts en brèche dans les murs de la nef. Sous une arcade en tiers points et à la hauteur d'un autel sont posées des dalles ou pierres plates qui couvrent le tombeau (6). Le plus ancien de ces enfeus, celui du nord, avec son tore sans méplat, ses colonnettes à chapiteaux, le double et robuste relief de son tombeau, est du XIII^e siècle. Celui du midi, avec son mince méplat sur les tores, ses bases prismatiques, est du XIV^e siècle. Sur la devanture du tombeau de cet enfeu on a placé une large bande de pierres sculptées à faible relief et qui sont de deux sortes : les unes représentent une arcature trilobée, avec des trèfles ; les autres, des quatre-feuilles dans des losanges par des rectangles. Ces pierres disparates semblent avoir appartenu à deux monuments, en sorte que cet édicule, dont les pierres sont d'ailleurs quelque peu disjointes, pourrait bien n'être pas intact à l'intérieur. Il n'en est pas de même de l'enfeu du nord ; celui-ci semble n'avoir jamais été ouvert. Il y aurait intérêt à voir l'intérieur de ces tombeaux pour constater le mode de sépulture. A Abrin, dans la fosse d'un édicule de ce genre, on a trouvé les ossements de plusieurs cadavres ; il est donc probable que c'étaient des charniers.

6. M. Brégail a donné les dimensions de ces édicules : longueur 2 m 50, hauteur 3 m 50, profondeur 0 m 70.

La voûte de l'abside est ornée de peintures fort bien conservées.

Dans la partie supérieure ce sont des rosaces. Celle du milieu représente le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe entourée de rayons ; les autres nous montrent, attachées à un bouton central, des palmettes recourbées comme si on leur avait imprimé un mouvement de rotation. Plus bas, entre des colonnes torsées ornées de pampres et de raisins, on a peint des encadrements contenant des palmettes s'enroulant des deux côtés d'une tige.

Au-dessous de l'imposte qui sépare la voûte du mur, est une bande de palmettes enroulées deux à deux ; enfin, entre chaque fenêtre, deux pilastres accostent un encadrement dont la peinture intérieure a disparu. Un même motif d'ornementation

entoure les rosaces et forme les encadrements: des guirlandes de feuilles imbriquées, reliées par des perles. Ces colonnes torsées, ornées de pampres et de raisins, et la disposition symétrique de l'ensemble appartiennent à l'art classique et ne paraissent pas remonter plus haut que le XVII^e siècle.

Un tableau peint sur toile, dont il ne reste que quelques morceaux, fut placé au centre du rond-point après la confection des peintures. Il représentait un guerrier en pied, avec casque à plumes blanches : c'était saint Georges, le patron de l'église.

Les visiteurs n'ont pu étudier à loisir les bâtiments de la commanderie ; mais en voici une description faite en 1780, et que nous avons extraite des registres que possède M. Descamps: Avons trouvé ledit château contigu à ladite église situé sur un plateau assez élevé et presque à tenant le village de la cavalerie qu'est aussi sur le même plateau, consistant en une maison de forme de carré long qui est au couchant.

Au midi est l'église, au levant est une belle grange que ledit seigneur commandeur vient de faire construire à neuf, dans laquelle on peut enfermer tout au moins cent quarante charrettes de foin.

Au nord est le logement des bordiers avec les écuries.

Toutes ces bâtisses forment une belle cour carrée dans laquelle on entre par un grand portail entre l'église et le château qui est au midi de ladite cour, que ledit seigneur vient de faire refaire à neuf, au-dessus duquel portail d'entrée sont les armes du roi et de la religion accolées en signe de la sauvegarde et protection spéciale sous laquelle nos rois ont toujours pris et mis les maisons comme les biens de l'ordre de Malte.

Le grand portail construit par le commandeur de Malvin de Montazet n'existe plus ; mais du château il reste une simple tour carrée aux murs épais, a dit M. Brégail.

Au Moyen-âge, l'architecture militaire n'était pas fort compliquée en Gascogne. A l'abri des gros murs, dans la sécurité la plus complète, les moines guerriers, habitués à la vie dure qu'on mène à la guerre, n'avaient pas besoin d'un grand confort. De là ils ont dirigé pendant des siècles les affaires des vastes et nombreuses possessions qui dépendaient de la commanderie. Ils ont centralisé là leurs revenus, pour les employer aux besoins de la guerre contre les mécréants.

Adrien Lavergne - Bulletin de la Société archéologique du Gers. VI^e année, IV^e trimestre. Auch 1905. [Bnf](#)

Clau (La) (12)

Maison du Temple de La Clau

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Vézins-de-Lévézou - 12



Localisation: Maison du Temple de La Clau

— Au moment de partir pour Jérusalem (peut-être pour la deuxième croisade, en 1147) Virgile de Vesins et Begon son frère, donnent aux Templiers et à Elie de Montbrun, leur fief de Frontinet et leurs droits sur le territoire d'Asinières.

— 1148. Donation par Pierre, abbé de Vabre, de la moitié de la dîme de la Besse.

— 1171. Donation pas Aimeric de Montclarat et Raolz son fils, de leurs droits sur le fief et la ville de la Besse.

— Le 8 des ides de septembre 1234, Grimald de Salles et Aygline sa femme, fille de Begon de Vezin, donnent à l'Ordre du Temple la ville forte ou bastide de La Clan, avec toutes ses dépendances.

— Toutes ces diverses possessions formèrent une commanderie qui fut conservée même après la chute de l'Ordre du Temple. A la fin du XVIIIe siècle, le vieux château des Templiers subsistait encore avec ses deux grandes tours auprès de la ville de Vesins.

précepteur G. Berardus 1269, 1280-1281.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Maison du Temple de La Clau



Sources: [Patrimoine Levezou](#)

Description: Village situé au pied du Pal, sur la rive droite du Viaur, au bord d'un vieux chemin, le « Cami ferral » qui allait de Millau à Espalion par la Glène, Séverac l'Eglise et Laissac. Fortifié, le lieu devint une commanderie des templiers au XIIIe siècle dont il reste la tour du château, réparée en 1681 et appelée: Tour des Templiers.

Historique et intérêt: La commanderie du temple, réunie à celle de Sainte Eulalie du Larzac fut fondée en 1234. Il existait déjà à cet endroit une bastide fortifiée avec des loges refuges comme à Vezins, et un château qui fut complété en 1381 par une tour. La commanderie fut unie à celle des Canabières (ordre de Saint Jean de Jérusalem) après la suppression de l'ordre du Temple (1302). Le lieu dépendait de la paroisse de Saint Amans d'Escoudournac.

Sources: [Patrimoine Levezou](#)

[Top](#)

Couvertorade (La) (12)

Maison du Temple de La Couvertorade

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Nant - 12



Localisation: Maison du Temple de La Couvertourade

Aperçu Historique



La Couvertourade - Sources: [image](#)

La Couvertourade dresse ses murailles sur le Causse du Larzac, dans le sud-est du département de l'Aveyron, près des limites du Gard et de l'Hérault. En approchant du village, le visiteur est frappé par l'imposant circuit de ses remparts bien conservés, qui, brusquement, révèlent une présence humaine inattendue au milieu d'un paysage en partie désertique.

L'objet de ce petit guide est d'éclairer l'histoire de ce site surprenant, en utilisant autant que possible des documents originaux dont le lecteur pourra apprécier la langue savoureuse lorsqu'ils sont rédigés en ancienne langue d'oc ou en vieux français, et d'accompagner le touriste dans la visite des lieux, aussi bien à l'intérieur du village que dans ses environs immédiats.

Jusqu'à présent La Couvertoirade a fait l'objet de deux études principales dont les références détaillées seront données plus bas, dans la bibliographie: d'une part, sur le plan archéologique, un rapport adressé en 1893 par l'architecte millavois J. Pailhès à la Commission des Monuments Historiques. Il en résulta, en 1895, le classement des deux portes fortifiées ainsi que de la partie du rempart appartenant à la commune. Comme nous le verrons par la suite, cette mesure de protection, qui était restée purement théorique, n'a pas empêché en 1912 l'écroulement de la tour défendant la porte Sud. Toutefois, une précieuse photographie (figure 1), prise quelques années auparavant, devrait permettre non seulement de reconstruire aussi fidèlement que possible la partie manquante de l'enceinte, mais encore de corriger certaines restaurations ou réparations maladroites qui ont été commises ces dernières années.

D'autre part, sur le plan historique, une chronique publiée de 1922 à 1925 par l'abbé Caubel, curé de La Couvertoirade, dans son bulletin paroissial. Bien que l'auteur, qui était au courant des importantes publications d'Antoine du Bourg (cf. bibliographie), n'ait pas pu consulter, comme il l'aurait souhaité, les archives du Fonds de Malte de Toulouse, où se trouve la grande majorité des documents concernant les Templiers et les Hospitaliers du Midi de la France, il a eu en main quelques textes inédits, notamment un très intéressant Inventaire, daté de 1483, qui, hélas, a été depuis égaré.

Dans le texte qui suit je me suis efforcé de compléter l'oeuvre très méritoire de mes deux devanciers à la fois par la recherche d'informations nouvelles, puisées soit dans les chartes provençales publiées par M. Cl. Brunel, soit dans d'autres manuscrits conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne et par un examen détaillé des divers vestiges archéologiques, examen qui m'a été grandement facilité par le bienveillant concours de l'Association des Amis de La Couvertoirade.

1. Prieure de l'Abbaye de Nant

Après une brève mention, faite à simple titre de confront, vers le milieu du XI^e siècle, dans le cartulaire de Gellone « sicut descendit terminus de Cobertoirada usque in Virenca », « suivant la limite qui descend de La Couvertoirade jusqu'à la Virenque », l'église et le village de La Couvertoirade sont explicitement mentionnés en 1135 dans une bulle pontificale promulguée par Innocent II. Après avoir érigé en abbaye indépendante le prieuré de **Nant**, qui, jusqu'alors, relevait du monastère bénédictin de Vabres, le pape énumère comme suit les possessions de la nouvelle communauté:

« in Nanctensi villa ecclesiam sancti Stephani et ecclesiam sancti Jacobi, in Larzaco

ecclesiam sancti Salvatoris, ecclesiam sanctae Mariae de Cuneis, ecclesiam sancti Stephani de Cantobrio, ecclesiam sanctae Magdalенаe de Lechiciis, ecclesiam sancti Martini de Vicano, ecclesiam sancti Michaelis de Robiaco, ecclesiam sancti Sepulchri de Alqua, ecclesiam sancti Christophori de Cubertoirata, ecclesiam sanctae Mariae de Luc, ecclesiam sanctae Mariae de Cercleras, ecclesiam sancti Johannis de Brolio; in episcopatu Nemausensi, ecclesiam sanctae Mariae de Durbia, ecclesiam sancti Geraldii de Rupefolio, ecclesiam sancti Johannis de Vallegarnita, ecclesiam sanctae Mariae de Treve et ecclesiam sancti Pétri de Revenh »

« Dans le village de Nant l'église Saint-Etienne et l'église Saint-Jacques, sur le Larzac l'église Saint-Sauveur, l'église Notre-Dame des Cuns, l'église Saint-Etienne de **Cantobre**, l'église Sainte-Marie-Madeleine des Liquisses, l'église Saint-Martin du Vican, l'église Saint-Michel de Rouviac, l'église du Saint-Sépulcre d'Algues, l'église Saint-Christophe de La Couvertoirade, l'église Notre-Dame du Luc, l'église Notre-Dame de Sauclières, l'église Saint-Jean du Bruel; dans l'évêché de Nîmes, l'église Notre-Dame de Dourbies, l'église Saint-Guiral de Roquefeuil, l'église Saint-Jean de Valgarnide, l'église Notre-Dame de Trèves et l'église Saint-Pierre de Revens. »

Comme nous le verrons par la suite, l'église de La Couvertoirade dont il est question dans ce texte n'est pas l'église que l'on voit dans le village même, mais l'ancienne église paroissiale, actuellement dénommée Saint-Christol, dont les ruines se dressent à 800 mètres à l'Est de l'agglomération.

Dès le début du XIIe siècle La Couvertoirade est donc une dépendance de l'abbaye de Nant et compte parmi ses prieurés les prieurés de l'abbaye de Nant, les châteaux de la baronnie de Roquefeuil et les possessions des Templiers:

1: Nant; 2: Saint-Sauveur-du-Larzac; 3: Les Cuns; 4: **Cantobre**; 5: Les Liquisses; 6: Saint-Martin-du-Vican; 7: Saint-Michel-de-Rouviac; 8: Algues; 9: Saint-Christol; 10: Luc; 11: Sauclières; 12: Saint-Jean-du-Bruel; 13: Dourbies; 14: Valgarnide; 15: Trèves; 16: Saint-Pierre-de-Revens; 17: Roquelongue; 18: La Cavalerie.

Il en est de même en 1165 où nous voyons que le curé du lieu, à la demande de l'abbé de Nant « ego Laurencius cappellanus Sancti Xristophori de La Cobertoirada, jussione, consilio et laudatione domni Petri Berenguerii, abbatis de Nanto », « moi, Laurent, curé de Saint-Christophe de La Couvertoirade, à l'instigation de Pierre Bérenguier, abbé de Nant, sur son conseil et avec son consentement », confirme le don de la dîme de « Soils » l'actuel Cazejourdes qui avait été consenti en 1153 au monastère de Sylvanès.

2. L'installation des Templiers

C'est en l'an 1181 que les Templiers prennent pied dans la région de La Couvertoirade. Il convient toutefois de préciser qu'à cette date ils n'entrent en possession ni de l'église ni du village, mais simplement de redevances concernant un seul mas qui leur est cédé par le seigneur de Montpaon:

« Anno ab incarnatione Domini M. C. LXXX. I., eu, Ricartz de Munpaon, per bona fe e per bon cor e per bona voluntat et per amor de Deu e per redempcion de mos peccatz, ab cosseil de Ricarz ma moiller, ven e done tot aco quez eu avia ni demandar podia el mal Aismar da La Cobertoirada, zo es asaber lo miegz fieus... a Deus e alla maiso de Sancti Aulazia... »

« En l'an 1181 de l'incarnation du Seigneur, moi, Ricard de Montpaon, en toute bonne foi, de bon coeur et de bon gré, par amour de Dieu et pour la rémission de mes péchés, en accord avec Ricarde, ma femme, je vends et je donne tout ce que j'avais et pouvais revendiquer sur le mas Aismar de La Couvertoirade, à savoir la moitié du fief..., à Dieu et à la commanderie de **Sainte-Eulalie**... »

Ce n'est qu'à la fin du XIIe siècle que l'implantation des Templiers est attestée par un témoignage indirect. Il s'agit d'une enquête menée par la commanderie de Sainte-Eulalie sur les usages de La Couvertoirade. Le document qui nous est parvenu reproduit les réponses qu'un habitant de La Couvertoirade, représentant l'ancien viguier du lieu, a données aux questions posées par ses nouveaux maîtres, successeurs des Bénédictins de Nant et du seigneur de Montpaon. Ce texte, malgré son imprécision chronologique, est très intéressant, car il fournit de curieux détails sur les coutumes locales:

« Conoguda causa sia que ieu Peire Martis vi e audi e tengui e pris aquesta causa per en Peire Gontart. En quec foc I sestier de civada pestorenc en la parrochia de La Cobertoirada de Sanc Christovol e I espatla de porc en quec fuec, las fermansas e las justizias ero suas. En las Larigrinias avia las doas partz lo sener e el la terssa, sas messios faichas. Tost hom que empreines femena ses marit I molto dava e ella unas caussas. Quasqus parregues dava L molto e en las cabanas, en cada una, I fromatgue a pres la sirventa o la cabanieira. E ieu Peire Martis die e veritat que aiso a be L ans e qu'eu vi aisso e pris e tengui sas clam e sas apel de tots homes, em pas e ssas contrast. »

« Avis à tous que moi Pierre Martin j'ai vu, entendu, tenu et pris cette cause pour sire Pierre Gontart. Dans chaque foyer de la paroisse de La Couvertoirade de Saint-

Christophe il avait un setier d'avoine boulangère et une épaule de porc. De plus les droits de garantie et de justice lui revenaient. Aux Larigrignes le seigneur avait deux parts et lui, la troisième, déduction faite de ses dépenses. Tout homme qui avait engrossé une femme sans mari donnait un mouton et elle une paire de pantalons. Quiconque faisait parc donnait un mouton et dans chaque cabane la servante ou la cabanière prenait un fromage. Et moi, Pierre Martin, je dis en vérité que cela se passait ainsi il y a bien cinquante ans et que j'ai vu tout cela et que j'ai pris et tenu cette cause sans que personne puisse protester ou me contredire, sans désaccord et sans contestation. »

Comme on le voit, les moeurs de La Couvertoirade au XIIIe siècle étaient plus douces qu'en d'autres lieux, même quelques siècles plus tard. Si le Docteur Faust avait vécu sur le Larzac, il n'aurait pas causé la mort de Marguerite, coupable d'être devenue fille-mère, et une pitoyable tragédie, qui a ému maintes générations de lycéens et de mélomanes, aurait pu être évitée, moyennant le paiement d'une très modeste redevance en nature.

Les Templiers et leurs successeurs semblent d'ailleurs avoir respecté ces coutumes très libérales, puisque les statuts édictés en 1333 sur toute l'étendue de la commanderie de Sainte-Eulalie y tolèrent la présence de filles de joie ambulantes, à condition que leur séjour n'excède pas la durée d'un jour et d'une nuit. En cas d'infraction, les peines prévues se bornent à de simples amendes: « Ne quis audeat receptare publicas meretrices ni solum per diem et noctem sub pena quinque solidorum, nec ipse meretrices residere sub pena amissionis vestimentorum », « que personne n'ose héberger les femmes publiques plus d'un jour et d'une nuit sous peine d'avoir à payer quinze sols et que ces femmes ne s'attardent pas, sinon leurs vêtements seront confisqués. »

Lorsque les Templiers furent devenus les seigneurs temporels et spirituels du lieu, ils purent mettre à profit l'autorisation qui leur avait été accordée dès 1158 par Raymond Bérenger, comte de Barcelone et prince du royaume d'Aragon, d'élever des fortifications et de créer des centres de peuplement dans leur commanderie de Sainte-Eulalie:

« Et possitis facere villas et forcias », « que vous puissiez y construire des villages et des points d'appui militaires. »

C'est donc vers la fin du XIIIe siècle que fut entreprise la construction du château (figure 3).



Figure 3. Le château des Templiers

De toute manière, les travaux ne semblent pas avoir traîné en longueur, car un document de 1249 indique très clairement qu'à cette date le bâtiment était terminé: il s'agit d'un ultimatum adressé par le comte de Toulouse au commandeur de Sainte-Eulalie, par lequel ce dernier est mis en demeure de restituer sans délai les forteresses (munitiones) de La Couvertoirade, La Cavalerie et Sainte-Eulalie.



Figure 4. La nouvelle église

Quant à l'église, il est difficile, en l'absence de tout document précis, de lui assigner une date exacte. Comme nous le verrons plus loin, l'existence à l'intérieur même du château d'une chapelle particulière semble indiquer que l'ancienne église Saint-Christol était

restée, au XIIIe siècle encore, le centre paroissial de la communauté. D'autres considérations chronologiques qui seront également exposées par la suite, nous permettent de penser que c'est seulement au XIVe siècle, après la suppression du Temple, que la nouvelle église fut bâtie dans l'enceinte du château et à proximité du nouveau village qui s'était constitué sous la protection de ses murailles (figure 4).



Figure 4 Les Murailles

3. Les Templiers et leurs voisins

Au XIIIe siècle régnait sur la région de Nant la puissante famille des **Roquefeuil**.

Elle possédait dans la région non seulement le château qui lui a donné son nom et qui se dressait sur le rocher dit de Saint-Guiral, à 1365 mètres d'altitude, mais aussi de nombreux autres châteaux secondaires, notamment ceux de Roquelongue près de Revens, de Cantobre, au confluent de la Dourbie et du Trévèzel, et surtout d'Algues, entre Nant et Saint-Jean-de-Bruel.

Les conflits qui ont éclaté entre la commanderie de Sainte-Eulalie et les seigneurs de Nant ont été causés principalement par la délimitation des pâturages du Larzac et plus particulièrement par les contestations concernant la propriété des territoires relevant de la paroisse de Luc, petit village situé à 5 kilomètres à l'Est de La Couvertorade.

Le texte inédit dont nous donnons à présent le texte et la traduction permet de se faire une idée précise des nombreux incidents qui ont éclaté au milieu du XIIIe siècle entre les deux puissants voisins. Il s'agit en l'espèce d'une liste de griefs que le commandeur

de Sainte-Eulalie relevait à rencontre du seigneur de Roquefeuil, qui, on le verra, s'était montré singulièrement agressif.

— « Mémoire sur les actes de brigandage et autres méfaits commis par Monseigneur Arnal de Roquefeuil aux dépens de la commanderie de Sainte-Eulalie:

— « Ledit Arnal a pris de force deux troupeaux de brebis appartenant à la commanderie de Sainte-Eulalie et les a menés à Roquelongue. »

— « Item, le dit Arnal a pris tous les agneaux de ladite commanderie et les a menés à Algues. Une autre fois, ses baillis, à savoir G. de Valdebouze et S. de Maillac ont pris de force mille moutons à vendre et les ont menés à Algues. »

— « Item, le premier lundi après Pâques, Maurin, le bailli d'Algues, a pris sept cents brebis ainsi que leurs agneaux. »

— « Item, B. de Thérondeles, son bailli, a pris cent brebis et les a menées à Saint-Jean-du-Bruel. »

— « Item, G. de Valdebouze, son bailli, a pris sur le cause de Régagnas, sept cents vassieux et les a menés à Algues. »

— « Item, à l'époque où Rigal de La Roque était commandeur de Sainte-Eulalie, R. Dénayrous, au nom dudit Arnal, a pris trois cents brebis. »

— « Item, les fils dudit Arnal ont pris en son nom cinq cents brebis et les ont menées au Viala (Viala-du-Pas-de-Jaux. »

— « Item, à l'époque où R. de Saint-Maurice était commandeur de Sainte-Eulalie, R. Dénayrous et ses compagnons ont pris mille brebis à Saint-Caprais-de-Larzac (est un quartier de La Blaquererie) et les ont menées à Algues. »

— « Item, Planteseigle, homme d'armes dudit Arnal, a pris un boeuf devant Algues alors que ce boeuf et celui qui complétait la paire étaient sous la protection dudit Arnal. »

— « Item, des hommes d'armes dudit Arnal ont pris une vache à La Liquisse. »

— « Item, R. Dénayrous et ses compagnons ont pris à Soulages toutes les juments de la commanderie de Sainte-Eulalie et les ont menées à Cantobre. »

— « Item, R. Peyre, chevalier dudit Arnal, a pris une de nos juments et l'a menée à Cantobre. »

— « Item, Raymond, bailli dudit Arnal, a fait un raid à La Couvertorade, il a pris les boeufs et les vaches, puis il les mena à Algues. »

— « Item, ledit Raymond a fait un raid à La Couvertorade et a pris six porcs gras. »

— « Item, alors que nous avons acheté du foin audit Arnal et que nous le lui avons payé sans contestation, les hommes d'armes dudit Arnal nous ont pris un de nos boeufs. »

— « Item, les gens de Cantobre ont pris une vache de la commanderie de Sainte-

Eulalie. »

— « Item, ledit bailli Raymond a pris à La Couvertoirade une bête de somme portant de l'avoine que nous voulions semer. »

— « Item, le bailli Raymond, déjà nommé, a pris à la commanderie de Sainte-Eulalie un troupeau de brebis. Ses soldats ont pris à nos hommes des ceintures, des couteaux, des souliers, des manteaux et des couvertures d'une valeur supérieure à cent sous. Puis ses chevaliers et ses hommes d'armes ont mis le feu à l'une de nos maisons de La Cavalerie, qui vaut plus de mille sous. Enfin les baillis dudit Arnal ont pris quatre-vingts porcs gras appartenant à la commanderie. »

— « Item, R. Dénayrous a pris vingt-quatre boeufs et les a menés à Algues. »

— « Item, G. de Roquefeuil, fils dudit Arnal a pris une arme de chasse et une arbalète à La Cavalerie. Puis le susdit G. vint sur notre aire de La Couvertoirade avec plus de cent hommes armés qui ont mangé le pain et bu le vin de la commanderie de Sainte-Eulalie. Après quoi, sous leur protection, G. a emporté les gerbes appartenant à la commanderie. »

— « Toutes les choses énumérées ci-dessus et chacune en particulier ont été prises de force par ledit Arnal et par les siens, qui ont ainsi dépouillé et volé la commanderie de Sainte-Eulalie. Les dommages causés s'élèvent à plus de soixante mille sous, sans parler de leur arrogance et de leurs injures. »

— « Le commandeur de Sainte-Eulalie, ainsi que tous les autres frères de la commanderie, vous requièrent, Seigneur P. Seinoret et Seigneur Delmas, de faire rembourser et restituer toutes les choses qui sont indiquées plus haut et que nous nous sommes efforcés de vous exposer, en vous demandant d'employer la force, si c'était nécessaire. »

Le conflit avec la maison de Roquefeuil fut réglé en 1258 par un accord à l'amiable qui ne fut malheureusement pas de longue durée puisque au siècle suivant, le 11 juillet 1377, le seigneur de Nant n'hésita pas à prendre d'assaut et à piller la ville de Sainte-Eulalie, siège de la commanderie.

Notons toutefois, pour être justes, que les Templiers ne répugnaient pas, eux non plus, à employer quelquefois la manière forte. C'est ainsi qu'en 1253 le prieur de Saint-Caprais-du-Larzac, qui chevauchait sur le chemin de Sauclières à Cornus, fut attaqué et molesté par les hommes de main du Commandeur.

4. L'oeuvre des Hospitaliers

Entre temps, par suite de la suppression de l'ordre des Templiers, la totalité des biens

leur appartenant avait été dévolue en 1312 aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, que l'on appelle aussi Hospitaliers ou encore Chevaliers de Malte. Dans le Sud du Rouergue, l'ordre des Hospitaliers possédait auparavant la commanderie de Saint-Félix-de-Sorgues, qui englobait un vaste territoire comprenant notamment La Bastide-Pradines, Prugnes et Martrin. A ces domaines s'ajoutèrent donc tous ceux qui provenaient de l'héritage des Templiers, c'est-à-dire, pour la région située au sud du Tarn, l'ensemble de la commanderie de Sainte-Eulalie, de telle sorte que les habitants de La Couvertoirade furent rattachés désormais à l'ordre militaire le plus puissant de la Chrétienté.

Entre temps aussi, la situation politique locale était devenue catastrophique. Aux pillages commis au XIIIe siècle par les seigneurs de Nant succédèrent au siècle suivant les exactions beaucoup plus redoutables que les Routiers, profitant des désordres provoqués par la guerre contre les Anglais, firent subir aux populations rouergates. C'est alors que pour mettre un terme à une insécurité qui tendait à devenir chronique, les Hospitaliers décidèrent, vers le milieu du XVe siècle, de fortifier leurs principaux points d'appui, notamment Sainte-Eulalie, La Cavalerie et La Couvertoirade, dont les anciennes défenses, bâties avant l'invention des armes à feu, devenaient chaque jour plus insuffisantes.

Un événement déterminant se produisit en 1438: le château de La Bastide-Pradines fut attaqué par une bande armée, commandée par un chevalier pillard, et le commandeur de Saint-Félix-de-Sorgues dut faire appel au sénéchal du Rouergue pour obtenir la restitution de cette place, ainsi que du contenu de son grenier fortifié.

C'est alors que le 2 novembre 1439 les représentants de la communauté de La Couvertoirade, assemblés dans la nouvelle église, demandèrent au commandeur de Sainte-Eulalie de faire dresser autour du village une enceinte de remparts (figure 4).



Figure 4. L'Enceinte les remparts

Leur requête fut aussitôt agréée et un contrat fut ensuite passé avec un maître-maçon de Saint-Beauzély-de-Lévézou, nommé Déodat d'Alaus. Malgré quelques démêlés avec ses mandants, cet entrepreneur réussit si bien à exécuter son travail à la satisfaction générale qu'il fut chargé par la suite de bâtir des fortifications analogues à **Sainte-Eulalie** et à **La Cavalerie**.

En 1455 l'ouvrage devait être fort avancé sinon terminé, puisque à cette date l'évêque de Vabres, de son château de Saint-Izaire, donna aux habitants l'autorisation de faire passer la muraille à travers le cimetière attenant à l'église, à condition que le contenu des tombes qui, de ce fait, devraient être détruites, soit convenablement ré-enterré. Cette autorisation était valable non seulement pour La Couvertoirade, mais aussi pour La Cavalerie, où le même problème se posait:

« licentiam concedimus cavandi seu fodendi cimiterium in loco seu locis ubi et in quibus necesse est quod transeant muri et expediet hedificari ac construi fundamenta illorum, proviso quod terra que de fundamentis extrahetur in aliis partibus dictorum cimiteriorum ponatur, ossaque seu reliquie defunctorum que in dicto fundamento reperientur honeste et debite sepeliantur. »

Environ un siècle plus tard, le 22 novembre 1562, le rempart des Hospitaliers fut le théâtre d'une brève bataille qui opposa une troupe protestante aux soldats de l'évêque de Lodève. Cet épisode a été relaté par un calviniste de Millau qui nous a laissé de très intéressants Mémoires, écrits dans une langue d'autant plus attachante, dans sa

maladresse même, qu'elle traduit les difficultés qu'éprouvèrent les écrivains du Rouergue lorsqu'ils tentèrent au XVI^e siècle, pour la première fois de leur histoire, de s'exprimer en français. Nous apprenons donc par son récit que quatre capitaines de la Religion, venus de Millau, Compeyre, Cornus et Cantobre s'en alarent droit à La Copertoirade, per l'assiger, parce que c'est un fort vilage, aus comandeurs de Saint-Jehan. Comme l'enceinte n'était défendue que par trois ou quatre arquebusiers, les assaillants étaient sur le point de forcer la place, quand survint un groupe de Papistes, alerté par les habitants, qui mit en déroute ses adversaires: ils tuarent quelques 25 de la Religion et nul des Papistes morts ni blessés, o bien peus.



Les remparts des Hospitaliers: porte Nord et escalier

Un nouveau combat eut lieu quatre ans plus tard dans des circonstances analogues. La troupe protestante qui assiégeait à nouveau La Couvertoirade fut décimée par l'armée de Blaise de Montluc, gouverneur de la Guyenne.

Après avoir traversé sans trop de mal la sinistre époque des guerres de Religion, La Couvertoirade, plus heureuse sous ce rapport que La Cavalerie, dont les murailles furent démantelées en 1579, non seulement a conservé jusqu'à nos jours l'ensemble de ses fortifications abstraction faite de la porte Sud mais encore s'est embellie par la suite, notamment au XVII^e siècle qui semble avoir été sa période d'apogée démographique et

économique de quelques belles demeures que l'on pourra admirer au cours de la visite du village.

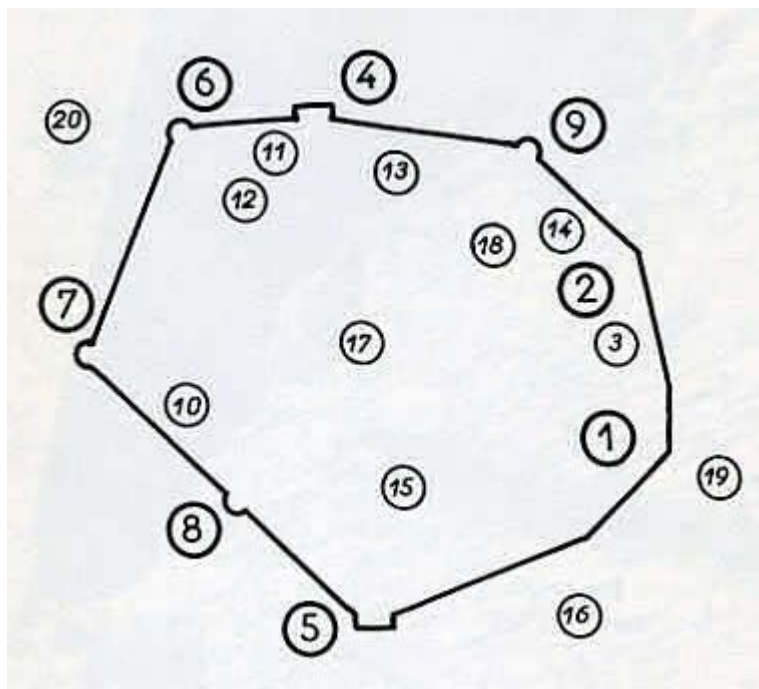


Figure 6. Plan des remparts

1: Château, 2: Eglise, 3: Cimetière, 4: Porte Nord, 5: Porte Sud, 6: Tour Raunier, 7: Tour de La Cambière, 8: Tour Aublan, 9: Tour des Conques, 10: Poste de Guet, 11: Escalier des Conques, 12: Hôtel de 1609, 13: Hôtel de 1655, 14: Citerne des Conques, 15: Emplacement de l'ancienne mare, 16: Nouvelle mare, 17: Maisons rurales Caussebardes, 18: Four banal, 19: Grange des Templiers, 20: Hôpital.

5. L'ancienne église Saint-Christol

Cette église Saint-Christol, en partie ruinée, qui est située à 800 mètres à l'est du village, est le plus ancien monument de La Couvertoirade. Malgré son état de délabrement actuel, elle a conservé quelques détails particuliers qui permettent de penser que sa nef, aux fenêtres à simple ébrasement, remonte au plus tard à l'époque où le lieu de La Couvertoirade était mentionné dans le cartulaire de Gellone, c'est-à-dire au milieu du XI^e siècle. Si l'on observe attentivement les deux murs latéraux, on s'aperçoit en effet que le chœur voûté n'appartient pas à la construction primitive, qui présentait à la hauteur de l'arc triomphal un ressaut caractéristique des églises antérieures à l'an Mille. Comme l'indique le plan de la figure 7, il est probable que les murs du chœur, qui se termine par un chevet plat, étaient à l'origine décalés par rapport à ceux de la nef, décalage qui fut supprimé lorsqu'on couvrit le chœur d'une voûte en

berceau, qui exigeait des supports plus épais que pour une simple charpente.

L'église Saint-Christol était ainsi, dans son premier état, de type carolingien et elle mériterait d'être restaurée.

6. Le château des Templiers

Seul édifice qui date du temps des **Templiers**, il a été bâti à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe, sur un rocher favorable à la défense. A partir du XVe siècle, les remparts nouvellement construits lui ont fait perdre son ancienne fonction: au lieu d'abriter une garnison de moines-soldats, il ne sert plus que de lieu de refuge pour les villageois et de grenier pour le fermier du Commandeur. En effet, comme le précise un document de 1687, « quand au domaine il consiste en un château et forteresse qui fait partie de l'enceinte du lieu de La Couvertoirade dans lequel les habitants se réduisent en tems de guerre et a présent les fermiers s'en servent pour de grenier n'estant point au tout autrement logeable. »

Des bâtiments primitifs sont encore visibles les vestiges suivants:

a) La porte d'entrée, surmonté d'une large bretèche, qui était ainsi décrite en 1743: « a l'entrée dudit chasteau passant par une grosse tour crenelée au dessus du portail de laquelle y a une grande meurtrière. »

b) Les murs du donjon, construits en appareil moyen, très régulier et renforcés de contreforts, qui, à en juger par certains monuments de la même époque (château des Templiers de Sainte-Eulalie et de Montricoux, Tarn-et-Garonne), devaient supporter en leur sommet des mâchicoulis établis sur des arcs bandés d'un contrefort à l'autre. Comme on le sait, ce système de défense était imité des fortifications arabes d'Asie Mineure, où les Templiers avaient pu les observer.

c) La voûte du choeur de la chapelle des Templiers, qui, suivant un texte de 1762, publié par l'abbé Caubel, était située dans le château, à gauche en entrant: « a gauche, grande pièce vouée... joignant laquelle est un escalier de pierre qui conduit a droite a une espèce d'ancienne chapelle vouée. » La voûte en plein cintre de cette chapelle est encore visible à l'extrémité Est du donjon dont le mur oriental forme le chevet de ce petit sanctuaire normalement orienté. Dimensions intérieures: 3,20 m de longueur Est-Ouest, sur 5 m de largeur. A l'extérieur, on voit encore une baie étroite, pratiquée dans l'axe du chevet et présentant un caractère archaïque: l'arrondi supérieur de cette fenêtre est formé non par l'assemblage de claveaux maçonnés mais par une simple encoche taillée dans un linteau (figure 8).



Figure 8 Côté Est du château: au milieu, à droite du rocher, la fenêtre bouchée du choeur de la chapelle

Au-dessus de la chapelle, le texte de 1762 mentionne une autre pièce, ce qui indique que le château comportait au moins un étage supplémentaire.

7. La nouvelle église

Cet édifice, dont la datation est incertaine, se présente dans son état actuel comme un bâtiment de style ogival, à nef unique, accosté au sud d'une chapelle latérale et surmonté à l'ouest d'un clocher carré sans caractère architectural distinctif. Bien que le mur Ouest, qui offre le même appareil régulier que le donjon du château, puisse être considéré comme un vestige de l'enceinte castrale (l'Inventaire de 1483 précise: « la gleysa deldit luoc es dedins lo castel », « l'église du lieu est à l'intérieur du château », la croix de Malte à huit pointes symbole des huit Béatitudes promises aux Hospitaliers qui orne les clefs de voûte, permet de penser que le reste de l'église, ainsi que le clocher, ont été construits à un époque relativement tardive, c'est-à-dire vers le milieu du XIV^e siècle, après la fin des Templiers.



Eglise de la Couvertorade

D'un autre côté, la célèbre **inscription** en langue d'oc, si finement gravée sur une plaque de métal, que l'on attribue communément au XVe siècle, pourrait être rajeunie de quelques dizaines d'années pour des raisons épigraphiques et linguistiques. Il me semble en effet que ce texte, qui invitait les passants à prier pour les morts « Bonas gens que per aissi passatz Pregatz dieu per los trespasatz », enferme certaines lettres, en particulier le [t] initial du dernier mot, les [s] finals, le trait oblique du second [i] d'aissi, qui s'apparentent davantage aux caractères élégants en usage à la fin du XIIIe siècle qu'aux minuscules plus uniformes et moins déliées du XVe. Par ailleurs, la correction grammaticale de ces deux vers (maintien de la graphie en [tz] à la seconde personne du présent de l'indicatif et de l'impératif, suivant la bonne règle de l'ancien provençal, énoncée dans les Leys d'Amor, au lieu des formes relâchées en [as], qui correspondent à la prononciation actuelle: passas, pregas) ne se rencontre plus dans les documents bien datés du XVe siècle, tels que, par exemple, l'inscription de 1407 provenant de l'église Saint-Amans, à Rodez et conservée au Musée Fenaille.



Coeur de la nouvelle église, avec des croix discoïdales

Si l'on considère enfin que cette inscription est étroitement liée à la vie de l'église en ce sens qu'elle était encastrée sur la face Ouest du clocher, à l'endroit même où les fidèles débouchaient de l'escalier taillé dans le roc, pour pénétrer dans le sanctuaire en passant précisément par le cimetière on peut se demander si cette relation fonctionnelle n'est pas, elle aussi, un indice de contemporanéité. Dans cette hypothèse, l'église, l'inscription et l'aménagement du nouveau cimetière dateraient des alentours de 1350.

Dans le chœur de l'église ont été placées en 1909 deux croix discoïdales provenant de Saint-Martin-du-Vican, près de Nant. La première, côté Evangile, présente sur une face une croix à douze fleurons et sur l'autre une croix pattée entourée d'une couronne d'encoches rayonnantes (diamètre: 40 cm; épaisseur: 10 cm).



La seconde, côté Epître, est ornée sur chaque face d'une croix dont le bras vertical se termine en pointe vers le bas, alors que les trois autres extrémités, sur la face antérieure tout au moins, sont bifides (diamètre: 47 cm; épaisseur: 17 cm).

Deux autres croix discoïdales proviennent également de Saint-Martin-du-Vican: l'une est conservée au Musée de la Société Archéologique de Montpellier, l'autre au Musée Lapidaire de la cathédrale de Lodève. Sur l'une des faces de cette dernière croix on voit une fleur de lys.

Pour ce qui est de leur datation, le seul élément de comparaison valable est fourni par un exemplaire de Béziers, orné lui aussi d'une fleur de lys, qui porte une inscription confirmant seulement la destination funéraire de la croix. Etant donné que cette stèle, dont la forme discoïdale n'est pas encore très affirmée, a été datée, pour des raisons épigraphiques, de la seconde moitié du XIIIe siècle, il est vraisemblable que celles de La Couvertoirade, dont la morphologie est beaucoup plus évoluée (disque parfaitement rond et bien dégagé de son support) sont plus récentes. Compte tenu des considérations chronologiques exposées plus haut, elles pourraient être classées au plus tôt à la fin du XIVe siècle. Quant à l'origine de ces croix, qui se rencontrent en grand nombre au Pays Basque, on peut penser qu'elles ont été introduites en Languedoc à la faveur des pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle. Cette provenance géographique permettrait en même temps de comprendre pourquoi des monuments de même type se rencontrent jusque dans la péninsule Scandinave, puisque les pêcheurs de haute-mer, venant aussi bien du Golfe de Gascogne que de la Baltique, avaient des contacts fréquents dans l'Atlantique-Nord, notamment à Terre-Neuve, où ils avaient établi des cimetières.

Dans la nef, on distingue sur le mur latéral Nord un rocher qui est pris dans la maçonnerie: il s'agit des vestiges d'une ancienne chaire à prêcher, taillée à même la pierre, qui existait encore au XVIIIe siècle.

Enfin, au-dessus de l'entrée, on peut voir trois culs-de-lampe sculptés représentant, de gauche à droite, un singe accroupi, une tête **barbue** au faciès grimaçant et un **atlante** qui a la même position que le **singe** et, comme lui, semble porter un poids très lourd. A en juger par la position irrégulière et non fonctionnelle de ces trois pierres, il ne peut s'agir

que de remplois, provenant probablement de quelque partie, anciennement démolie, du château.

8. Les remparts

L'enceinte du XVe siècle avait pour but de faire de l'agglomération un lieu entièrement clos, en englobant non seulement le château, l'église et une partie du cimetière, mais encore les deux principaux points d'eau, à savoir la citerne des Conques qui fournissait aux habitants leur eau potable et la grande mare commune destinée à abreuver les animaux. Nous reviendrons plus loin, lors de la visite de l'intérieur du village, sur ces deux aménagements qui étaient essentiels pour la vie de la communauté.

L'ensemble de la fortification présente une forme à peu près octogonale (cf. figures 1 et 6). Elle se compose des éléments suivants:

a) Deux portes, placées l'une au Nord, l'autre au Sud, qui, au XVIIIe siècle, étaient encore appelées, la première « lou portai d'amoun », la seconde « lou pourtal d'abal. » Chacune était surmontée d'une tour carrée, couronnée de mâchicoulis sur consoles à triple encorbellement.

La porte Nord, le portail d'Amont a gardé presque entièrement son aspect primitif, abstraction faite de la couronne de mâchicoulis dont le parapet a été privé de son crénelage.

b) Quatre tours rondes, la tour Raunier à l'angle Nord-Ouest, qui est la mieux conservée, la tour Auglan et la tour de la Cambière sur le côté Sud-Ouest, la tour des Conques à l'angle Nord-Est. La structure primitive de ces tours, qui étaient identiques à celles de l'enceinte de Sainte-Eulalie, est connue par la description du bail à besogne passé en 1442 dans cette dernière localité. Chaque tour comportait trois voûtes superposées (l'une à la base, la deuxième au niveau du chemin de ronde et la troisième servant de toit) et elle était défendue, non seulement par une couronne de mâchicoulis, mais aussi par des meurtrières de deux types, les unes nommées archères, pour les armes de jet traditionnelles, les autres, bombardières, pour les nouvelles armes à feu. Ce système mixte de défense s'explique par le fait qu'en ce milieu du XVe siècle l'armement n'avait pas encore terminé sa mutation et qu'il relevait à la fois du Moyen Age et des Temps Modernes: c'est ainsi qu'en lisant l'Inventaire de 1483 « Inventory de Vartilharié » nous constatons que si les défenseurs des remparts récemment construits disposaient d'arquebuses « colubrinas a crochet », ils utilisaient encore des arbalètes et même des fléaux d'armes « flagels. »

c) Une courtine surmontée d'un chemin de ronde protégé par un parapet où s'ouvraient quelques meurtrières. Plus bas, de petits logements pour guetteurs étaient aménagés dans l'épaisseur de la muraille. Un de ces postes de **guet**, avec ses banquettes latérales et sa baie ornée d'un arc en accolade, est encore bien conservé.

Le circuit du chemin de ronde passait à l'intérieur de chaque tour, et les défenseurs de ces tours pouvaient ainsi interrompre l'utilisation, pour le cas où les ennemis auraient escaladé les courtines.

d) Des escaliers, également aménagés dans l'épaisseur de la muraille, permettaient d'atteindre rapidement le chemin de ronde, sans avoir à passer par les tours dont le système de défense était indépendant de celui de la courtine. Un de ces escaliers, placé à proximité de la porte Nord, est pratiquement intact (figure 5).

9. Le village

Après les destructions du XVI^e siècle « guerres de Religion », de beaux hôtels particuliers ont été construits au siècle suivant, qui a été, comme nous l'avons dit, une période de stabilisation et de développement. Notons, d'abord, près de l'escalier du rempart, une maison, datée de 1609, qui a conservé son escalier à vis dont la porte d'entrée a malheureusement disparu et une fenêtre à meneaux en très bon état.

Plus loin, en allant vers l'église, à main gauche, la résidence de l'ancienne famille de **Grailhe** avec sa porte de style classique, ornée d'un **écusson** enfermant les armes parlantes de son ancien propriétaire:

Les deux oiseaux affrontés, juchés sur un arbre placé lui-même sur un lion et surmontés d'une étoile, sont en effet des corneilles « gralhos, en occitan. »

Cette porte qui donne sur un escalier à la française appelé degré en repos dans une reconnaissance consentie par le sieur Antoine de Grailhe a été bâtie en 1655.

La comparaison des deux maisons est intéressante du point de vue archéologique, car elle permet de déterminer assez étroitement à quelle époque l'escalier à vis, de tradition gothique, dont la cage présente à l'extérieur l'apparence d'une fausse tour cylindrique, a été remplacé par l'escalier à double volée droite et à palier développé.

Les autres maisons de La Couvertoirade, de caractère plus modeste, datent pour la

plupart du XVIIIe et du XIXe siècle. Elles présentent un type rural presque uniforme avec leur escalier extérieur donnant sur un petit balcon dénommé « balet » et leur double voûte: l'une abritant le rez-de-chaussée où sont logés les animaux, l'autre supportant le toit fait de lourdes dalles de calcaire, appelées localement des « tioulos », du mot latin « tegula », c'est-à-dire des « tuiles » au sens étymologique du terme: « ce qui couvre. » Le toit de ces maisons était particulièrement soigné: en effet, dans ce pays au climat sec et au sol très perméable « lo pays es fort essut », « le pays est fort desséché », constatait déjà « l'Inventaire de 1483 », il jouait le rôle de collecteur d'eau et permettait, grâce à un équipement approprié de chéneaux en pierre ou en bois, d'alimenter les citernes à longueur d'année (figure 14).

En plus des citernes privées, la communauté du village avait aménagé, à même le rocher, un réservoir public, nommé les « Conques » où se déversait toute l'eau s'écoulant de l'immense toit de l'église.

L'escalier d'accès à cette citerne communale, sommairement taillé dans le calcaire, constitue une curiosité ethnographique de premier ordre (figure 16): il faut avoir essayé de le gravir, puis de redescendre, le corps bien droit, sans regarder vers le bas, pour se rendre compte à quel point les anciennes habitantes de La Couvertoirade avaient le pied sûr, puisqu'elles rapportaient chaque fois de la citerne trois seaux pleins d'eau, un à chaque main et le troisième en équilibre sur un coussinet placé sur leur tête !

A côté de la pompe, qui, de nos jours, permet de tirer l'eau de cette citerne, il y a une sorte de petit évier qui traverse le rempart et que l'on nomme le « don de l'eau »: selon la tradition, ce dispositif ingénieux permettait de faire boire les passants, qui, en temps de guerre ou d'épidémie, n'avaient pas le droit d'entrer dans le village.

L'alimentation en eau des animaux était assurée par une mare, aujourd'hui comblée, qui avait été creusée non loin de la porte Sud. En 1895, elle fut remplacée par une grande « lavogne » c'est le terme local qui la désigne située en dehors des remparts.

Comme l'escalier des Conques, cette magnifique mare empierrée mérite aussi une visite: on remarquera en particulier le canal collecteur, taillé dans la pierre, qui court le long de la courtine Sud, ainsi que le bassin de décantation, également taillé dans le roc, où se déposent les impuretés.

Signalons encore à l'intérieur de la ville, non loin de l'église, le four banal où se trouvait

le pilori: le procès-verbal de la visite de 1762 parle, en effet, de ce four contre le mur duquel est attaché un carcan de fer, suspendu à une chaîne de même, pour marque de la juridiction.

Terminons notre visite par deux bâtiments situés hors les murs. C'est d'abord, au niveau du château, la ruine d'une grande grange qui remonte pour le gros oeuvre à l'époque des Templiers, mais qui avait été refaite à neuf au XVIIe siècle, ainsi que le précise un document de 1613. Son toit de charpente était supporté par 5 grands arceaux de pierre dont on voit encore les traces.

Enfin, non loin de la porte Nord, il faut observer l'appareil des murs qui constituent la maison Nozerand: les pierres sont les mêmes que celles du château. A en juger par le texte d'un compoix du XVIIe siècle indiquant que le « sieur Anthoine de Grailhe a aménagé un jardin dans partie d'un pred assis aux faux bourgs dudit lieu confrontant de la bize avec l'hospital dudit lieu », on peut penser qu'à une époque postérieure à la construction des remparts l'on avait bâti à l'écart des maisons d'habitation pour éviter toute contagion un hôpital dont les matériaux avaient été pris à l'ancienne forteresse des Templiers.

Sources: André Soutou - La Couvertoirade - Les Amis de La Couvertoirade - Editeur Maury à Millau 1973

10. Les Images

Images Couvertoirades et Nant: [Joel Berthonneau](#)

Images Cavalerie: [Vincent CO](#)

Images Anciennes d'[Aveyron](#)

Top

Drulhe (12)

Maison du Temple de Drulhe ou Temple-sur-Lot

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Montbazens - 12



Localisation: Maison du Temple de Drulhe

- 1166. Echer de Mirabel donne aux Frères du Temple la ville de Drulhe et tous les droits tant spirituels que temporels qu'il y possédait.
- 1229. Oalric de la Roque donne à l'Ordre du Temple la personne de son frère Guillaume, dont il est le tuteur, avec tous ses droits sur la ville de Drulhe.
- 1254. Bertrand de Capdenac et Nayceline sa femme donnent au Temple de Drulhe les mas du Caire et du Cer.
- 1260. Aimard de Peyrusse donne la moitié du village de Rocairol.
- 1271. Accord entre le Commandeur et les habitants pour le règlement des droits du casuel et des dîmes.
- 1510. Transaction entre commandeur, les autres coseigneurs de Drulhe et les habitants de cette ville pour le service de guet et de garde en temps de peste.

Liste des Commandeurs Templiers de Drulhe

- 1166-xxxx. S. de Maleville.
- 1170-xxxx. Elie de Montbrun
- 1229-xxxx. Doat Garsie.
- 1253-1254. Willeim du Puy.
- 1254-1255. Bermond de Cordes.
- 1258-1259. Pierre de Lin.
- 1260-xxxx. Gaillard de Pradines.
- 1265-xxxx. Guillaume Aramond.
- 1270-xxxx. Arnald de Calmont.
- 1273-1282. Hugues de Santhés.
- 1286-1288. Hugues de Laborie.
- 1301-xxxx. Bernard Arnaud.
- 1304-xxxx. Guillaume Fabry.

Maison du Temple de Drulhe

— Nous venons de nommer parmi les Templiers présents à une réception faite, en 1306, à Sainte-Eulalie, un prêtre nommé Guigue de Roquetaillade; or Guigue était précepteur du Temple de Drulhe, dans le diocèse de Rodez:

« de Drulha » - « in capella domus Templi de la Drulha. »

— C'est en cette maison, qu'un autre précepteur, celui de Laguiole, avait été reçu, en 1293, par le commandeur de Provence, Pons de Brozet.

— Précepteur de Drulhe: 1307, frère Guigue de Roquetaillade, prêtre.

Domaine du Temple à Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers

Drulha (Domus Templi de la), Ruthenensis diocesis, tome II, page 154.

Frater Guigo de Ruppe Talhata presbiter, preceptor domus Templi de Drulha diocesis Ruthenensis (Rodez), testis supra juratus, XXXe annorum vel circa, mantellum defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Ruthenensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Dixit enim se fuisse receptum circa instans festum beati Dionisii erunt X anni in capella domus Templi Aniciensis (Le Puy), per fratrem Guigonem Ademari militem quondam, presentibus fratribus Bernardo Usclas presbitero, Guillelmo preceptore de Bocelis, Guillelmo de Castro Novo, commorante in dicta domo, et Johanne l'Alvernhatz servientibus, de quorum vita vel morte non habet certitudinem, in hunc modum: nam concordato cum dictis fratribus per dictum receptorem quod eum reciperent, fecit eum vovere et jurare castitatem, obedienciam, et vivere sine proprio, et imposuit ei mantellum, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, dicto presbitero dicente psalmum Ecclesie *Quam bonum*, et quasdam oraciones, et aspergente aquam benedictam supra ipsum; et dictus receptor et astantes fuerunt eum osculati in ore. [...]

Domaine du Temple à Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers

Drulha (Domus Templi de la), Ruthenensis diocesis, tome II, page 169.

Frater Girbertus Rogerii serviens, preceptor domus Templi de la Glayola Ruthenensis (Rodez) diocesis, testis supra juratus, quadraginta quinque annorum vel circas

mantellum et barbanti defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Ruthenensem (Rodez), et receptus extiterat in capella domus Templi de la Drulha Ruthenensis (Rodez) diocesis, circa festum beati Blasii proximo preteritum fuerunt circiter XVIII anni, per fratrem Poncium de Broeto militem quondam, presentibus fratribus Guillelmo de Boculis presbitero, Ratherio de Sancto Vincencio milite, deffunctis, ut credit, et Othone Samniada serviente, diocesis Ruthenensis (Rodez), quem credit vivere; alios non vidit recipi nec interfuit capitulis eorum. [...]

Domaine du Temple à Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Liste des dépendances de Drulhe

Maleville; Saint-Jean de Sabadel; Saint-Ygest; Loupiac; Salviniac; Capdenac; Bès; Saint-Pierre; Villefranche; Saint-Vinssa (Sanvensa); Salles-Courbatiers.

Maleville

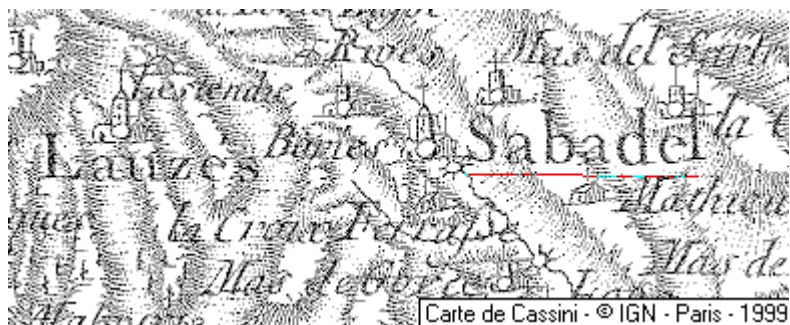
Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Montbazens - 12
S. de Maleville, fut le premier commandeur de la Maison du Temple de Drulhe, fodée en 1160.



Localisation: Domaine du Temple à Maleville

Sabadel-Lauzès

Département: Lot, Arrondissement: Cahors, Canton: Lauzès - 46



Localisation: Domaine du Temple à Sabadel-Lauzès

Saint-Igest

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Villeneuve - 12



Localisation: Domaine du Temple à Saint-Igest

Loupiac-près-Figeac

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Capdenac-Gare,
Commune: Causse-et-Diège - 12



Domaine du Temple à Loupiac-près-Figeac

Savignac

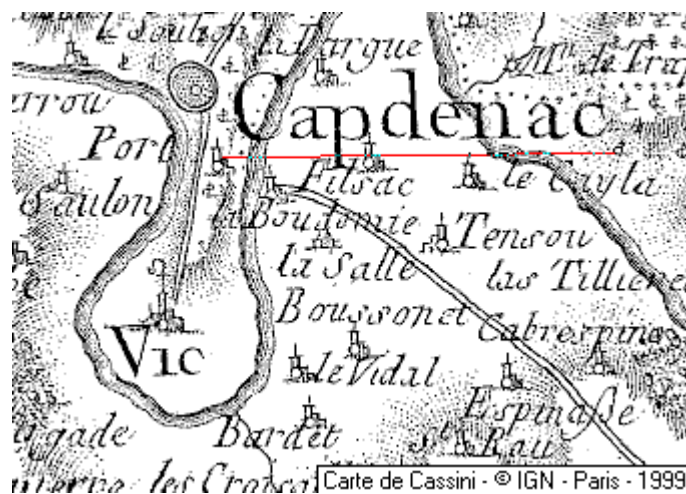
Département: Aveyron, Arrondissement et Canton: Villefranche-de-Rouergue - 12



Localisation: Domaine du Temple à Savignac

Capdenac

Département: Aveyron, Arrondissement et Canton: Villefranche-de-Rouergue, Commune: Capdenac-Gare - 12



Localisation: Domaine du Temple à Capdenac

La Bastide-Capdenac

Département: Aveyron, Arrondissement et Canton: Villefranche-de-Rouergue, Commune: La Rouquette - 12



Localisation: Domaine du Temple à La Bastide-Capdenac

Bez

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Montbazens,
Commune: Naussac - 12



Localisation: Domaine du Temple à Bez

Saint-Pierre-Toirac

Département: Lot, Arrondissement: Figeac, Canton: Cajarc - 46



Localisation: Domaine du Temple à Saint-Pierre-Toirac

Salles-Courbatiès

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Capdenac-Gare,
Commune: Drulhe - 12



Localisation: Domaine du Temple à Salles-Courbatiès

Sanvensa

Département: Aveyron, Arrondissement: Villefranche-de-Rouergue, Canton: Najac,
Commune: Sanvensa - 12



Localisation: Domaine du Temple à Sanvensa

Maitres de la Maison du Temple de Drulhe

Cette maison, siège principal des Templiers dans l'ouest de la Rouergue, devint une dépendance de la commanderie de La Capelle, surtout pendant les années 1258-1286: « la maison de La Capelle, à laquelle la maison de Drulhe est subordonnée - (1271-1275) »

Les commandeurs de Drulhe, souvent choisis parmi les responsables de La Capelle,

étaient parfois lieutenants des commandeurs de cette maison, qui se nommaient souvent « commandeur de La Capelle-Livron et de Drulhe », et faisaient mention des autres comme agissant sous leur autorité.

La liste suit:

Amans Amans) - 1229, 1232, 1236, 1242.

Guillaume de Le Puy (Guillelmus del Poih) - 1247-1249, 1253-1245.

B. de Cordes (B. de Cordoa) - 1254-1256. - (*Tarn, arrondissement d'Albi*)

Pons de Castelnou - 1257;

Maître de Carcassonne et Razès 1249-1250 q.v.

Pierre de la Vic - 1258-1263, 1268 - (*Vic-sur-Cère, Cantal, arrondissement Aurillac*)

Guillaume Ramon (Guillelmus Ramon) - 1264-1266

Guillaume de Servieres (Guillelmus de Servieira) - 1266-1267;

Commandeur de Le Bastit - 1267; Commandeur d'Espalion - 1277 q.v.

Guirbert Roger (Guirbertus Rogerius) - 1267, 1268, 1281;

Chapelain de Drulhe - 1261-1285

D. Calssa (D. Calssa) - 1269

Guillaume de Marseille (Guillelmus de Marcieilh) - 1269-1270;

Camérier de La Capelle - 1277 - (*Marseillette, Aude, arrondissement de Carcassonne*)

Arnaud de Caumont (Arnaldus de Calmon) - 1270-1271

Camérier de La Capelle - 1269-1270;

Commandeur de Cras - 1273;

Commandeur de Boudrac et Vieuzos - 1275;

Commandeur de Toulouse - 1276;

Commandeur de Vaour et Montricoux - 1283-1285;

Commandeur de Montsaunes - 1290 - (*Aveyron, arrondissement Rodez, ou Haute Garonne, arrondissement Toulouse*)

Pierre Bertal - 1272-1274

Raymond de Bermond (R. Bermon) - 1277

Commandeur de La Cavalerie - 1269;

Commandeur de La Couvertoirade - 1273

Guillaume Hugues (Guillelmus Hugo) - 1278, 1281, 1282

Hugues de la Borie (Hugo de la Boria) - 1279, 1285-1291, 1298;

Camérier de La Capelle - 1280, 1282, 1298. - (*Laborie, Ardèche ? Corrèze ? Aveyron ?*)

En 1286 il est appelé « camérier de la maison de Drulhe » et en 1291, « lieutenant du commandeur de la maison de Drulhe »

Barthelemy Layga (Bartholomeus Layga) - 1293, 1296, 1298;

Camérier de La Capelle - 1279 et 1288

Odo Saumade (Odo Saumada) - 1293-1294;

lieutenant du commandeur - 1288

Guillaume Fabre (Guillelmus Fabre) - 1299-1300, 1304-1305.

Entre 1200 et 1205 il est appelé tantôt « chapelain » et tantôt « commandeur », ou « chapelain et commandeur » ou « chapelain et lieutenant du commandeur. »

R. du Fraissinet (R. del Frayshinel) - 1300;

Commandeur de La Selve q.v.

B. Aymar (B. Aymar) - 1302-1303.

Guigue de Roquetaillade - 1307. - (*Trudon des Ormes*)

Fonds: Archives Bouches du Rhône H2 3.

Archives Haute-Garonne, H. Malte, Fonds de Drulhe, La Capelle, Mas del Serieys, Péchaudric, Saint-Igest, Salles, Terrail, Villeneuve.

Cf. Trudon des Ormes page 243 et Du Bourg page 550 (ce dernier confond les commandeurs de Drulhe et ceux de La Capelle)

Top

Espalion (12)

Maison du Temple d'Espalion

Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Espalion - 12



Localisation: Maison du Temple d'Espalion

Nous trouvons les Templiers établis dans le nord du Rouergue et y possédant de nombreuses seigneuries, Espalion, Albignac, Anglars, Limouze, etc., sans que les archives nous découvrent l'origine de ces divers établissements, les dates de leurs fondations, ou les noms des donateurs. Quoique leur domaine s'y réduisit à la seigneurie spirituelle d'une simple chapelle située dans le faubourg de la ville et aux

dîmes du territoire voisin, et qu'ils n'y eussent pas de résidence, les chevaliers du Temple avaient fait d'Espalion le centre, de leurs possessions disséminées dans la partie septentrionale du comté de Rodez et le chef-lieu d'une commanderie.

Vers la fin du XIII^e siècle, Henri, comte de Rodez, jaloux du développement de la puissance des Templiers, dont la seigneurie s'étendait sur un grand nombre de villes et de hameaux de la contrée, éleva des prétentions multiples contre cet état de choses ; il revendiquait les juridictions d'Albignac, Anglars, de Bamas (situé dans la paroisse de Banhars), des mas de Lavaysse et de Lermet, de Limouze, de Frayssines, et enfin du mas de Las Martines, comme dépendant de ses châtelainies de Bozouls, de Cabrespines, d'Entraygues, d'Alpuech, du Bourg de Rodez, de Cambolas et d'Aubin.

Pons de Brohet, maître du Temple en Provence, et Gaucelin de Saint-Jory, précepteur d'Espalion, proposèrent au comte la voie de la conciliation, qui fut acceptée ; et les deux parties s'en remirent à l'arbitrage de Dom Rostang, abbé de Bonneval, et du Templier Hugues de Santhès, précepteur de La Capelle-Livron.

Ces derniers rendirent leur sentence à Rodez, le jour de la fête de saint Hilaire, de l'année 1287, en présence des nobles seigneurs, Guillaume et Guy d'Estaing, Henri de Benavent, Vivian Podalh, Bertrand d'Aldoyn. Ils décidèrent que la justice appartiendrait au comte, pour les cas entraînant la peine de mort ou l'exil perpétuel, et, pour tous les autres, aux Templiers ; ceux-ci pouvaient avoir leurs prisons et autres prérogatives de seigneurs justiciers, et le comte de Rodez ne pouvait faire procéder aux exécutions capitales, avoir de baillis, ou ériger des fourches patibulaires sur le territoire de la commanderie (1).

1. Archives d'Espalion, L. 1.

Cette transaction ne mit pas les Templiers, et plus tard les chevaliers de Saint-Jean, à l'abri de tentatives contre les droits qu'elle leur avait reconnus.

Hospitaliers de saint-Jean de Jérusalem

En l'année 1386, Jean Lassalle, sergent de la cité de Rodez, et Bernard Guidonis, chapelain de l'évêque, étaient, au nom de ce dernier, à la poursuite d'un accusé, qui vint se réfugier dans l'église de Limouze. Sans se laisser arrêter par les privilèges de l'Ordre, ni par le droit d'asile de l'église, les deux officiers épiscopaux pénétrèrent dans l'enceinte sacrée et en arrachèrent le fugitif qu'ils entraînent dans les prisons de Rodez.

Revenus au calme de la réflexion, ils comprirent quelles pouvaient être les conséquences de leurs actes. Effrayés et repentants, ils se soumirent à la pénitence

canonique qu'il plairait aux Hospitaliers de leur imposer. Le dimanche, 17 décembre, pendant que la grand'messe se célébrait, après l'Offertoire et avant la Préface, ils entrèrent dans l'église de Limouze, n'ayant d'autres vêtements que leurs braies et leurs chemises et portant chacun à la main un cierge allumé du poids de deux livres, qu'ils offrirent au prêtre ; après quoi, ils restèrent à genoux au pied de l'autel jusqu'à la fin de la messe. Alors arriva à l'église le chevalier Bérenger d'Alon, précepteur de La Clau et procureur de Raymond de Cazillac, grand-prieur de Saint-Gilles et commandeur d'Espalion ; il plaça une hart sur le cou des deux pénitents qui s'agenouillèrent à ses pieds, les mains jointes, et le supplièrent de leur accorder merci. Le chevalier, considérant la pénitence publique et humiliante qu'ils avaient acceptée, leur octroya leur pardon, à moins que le grand-prieur n'exigeât une plus forte peine (2).

2. Archives d'Espalion, L. 1.

Le 2 septembre 1460, comparaisait pardevant noble et illustre seigneur, G. de Besson, chambellan du roi, bailli du Contantin et gouverneur des terres et seigneuries du comte d'Armagnac en deçà de la Garonne, les chevaliers Odet Deydie, capitaine du château de Cabrespines, et Jean de Castelnaud, commandeur d'Espalion. Ce dernier venait protester contre les prétentions de son adversaire, qui voulait contraindre les habitants d'Anglars à faire le service de garde de jour et de nuit au château de Cabrespines ; après avoir prouvé ses prérogatives de seigneur justicier, il fit reconnaître ses droits et les exemptions de ses vassaux (1).

1. Archives d'Anglars.

La commanderie comprenait à Espalion la chapelle du Temple, située dans les faubourgs de la ville, avec la maison du chapelain, le château d'Albignac (Aubignac, commune de Bozouls), la tour des Landes, la seigneurie, tant spirituelle que temporelle, des lieux d'Anglars et de Limouze, des fiefs à Villecomtal, Mousset, Saint-Félix-de-Sénergue, Campuac, Saint-Geniez, Estaing, Sempiac, Pruines.

On lui avait adjoint successivement les possessions des Hospitaliers dans la ville de Rodez et l'ancienne commanderie d'Auzits. Son revenu, en 1777, était de 16,500 livres.

*Sources: Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, page 142, tome XIII. Rodez 1886 - **Bnf***

Maison du Temple d'Espalion

C'était un ancien établissement des Templiers que nous trouvons possesseurs d'une chapelle, située hors du faubourg de ce nom, et de plusieurs fiefs dans les environs, sans que les archives nous aient conservé la trace des donations primitives. A cause de

l'importance de la ville et du nombre des possessions de l'Ordre du Temple dans cette partie septentrionale du Rouergue, Espalion devint une de leurs principales circonscriptions.

A la fin du XIII^e siècle, Henri, comte de Rodez, prenant ombrage de la puissance des Templiers dans le pays, éleva des prétentions multipliées contre cet état de choses et les accusa d'avoir usurpé, au détriment de sa propre juridiction, les droits de justice dans leur fief d'Anglars, dépendant de la châtelainie de Cabrespine, à Albignac, dépendant de celle de Boadou (Boa, Réquista), à Banhars, dans le district, d'Enraygues, à Lavaysse, dans celui d'Hautpuech, à Limouze, dans celui du Bourg de Rodez, à Frayssine, dans celui de Camboulazet, à Las Martines, dans celui d'Aubin, et à la Selve, dans celui de Cadars.

Le Grand-Maître de l'Ordre en Provence, Pons de Brohet, proposa au comte une transaction, et les deux parties remirent la question à l'arbitrage de Rostang, abbé de Bonneval, et d'Hugues de Santès, précepteur de la Capelle-Livron.

Ceux-ci rendirent, le 14 janvier 1287, leur sentence arbitrale, qui adjugeait aux Templiers l'entière juridiction de leur seigneurie de la Selve et décidait que, dans les autres localités, le droit de justice serait réservé au comte pour les crimes entraînant la mort ou l'exil, perpétuel, et reviendrait au commandeur dans tous les autres cas.

1288. Transaction entre les commandeurs d'Espalion et le chapitre de Rodez pour le partage des dîmes de la seigneurie des Landes.

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean

1460, 2 septembre. Sentence rendue par le lieutenant du comte d'Armagnac à la requête de Jean de Castelnau, commandeur d'Espalion, et exemptant les habitants d'Anglars du service de garde auquel voulait les astreindre le capitaine du château de Cabrespine, noble Odet Deydie.

1574, 3 janvier. Lettres patentes de Charles IX pour obliger les habitants de Limouze à payer au commandeur les dîmes des blés et autres grains.

Cette Maison templière comprenait des membres disséminés dans tout le nord du Rouergue et autres départements limitrophes:

Aubignac - *Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Rignac, Commune:*

Anglars-Saint-Félix - 12

Les Landes - Département: *Aveyron*, Arrondissement: *Villefranche-de-Rouergue*, Canton: *Rieupeyroux*, Commune: *Vabre-Tizac - 12*

Anglars - Département: *Aveyron*, Arrondissement: *Rodez*, Canton: *Rignac*, Commune: *Anglars-Saint-Félix - 12*

Limouze - Département: *Aveyron*, Arrondissement et Canton: *Rodez*, Commune: *Onet-le-Château - 12*

Au nord-ouest de Rodez, dans la très proche banlieue, il y avait une implantation templière : Limouse-Saint-Jean sur la commune de Onet-le-Château.

La grange de Limouze fut donnée en 1176 aux Templiers par le comte de Rodez Hugues 1er.

Selon le Cartulaire de Bonneval, l'église Saint-Martin de Limouse dépendait de la Commanderie d'Espalion.

De la Commanderie primitive de Limouze Saint-Jean, il reste le donjon (Tour de Limouze) et la chapelle.

Le dernier commandeur, Bernard Guibal, était « Commandeur d'Espalion et de Limouze. »

A Limouze, le donjon carré de cette ville a été légué aux Templiers par le comte de Rodez.

Les fiefs de Mendailhe, de Canteperdix, du Cambon, de la Bayssière, de Pralis, des rentes à Villecomtal, Mousset, Saint-Félix-de-Sénergue, Campnat, Saint-Geniez, Estaing, Sempiac, Pruine.

Dans le courant du XVIIe siècle elle s'était accrue par l'adjonction de celle d'Ausitz (possession des Hospitaliers). Elle produisait un revenu net de 10,000 livres environ.

Commandeur Templiers d'Espalion.

1287. Gaucelin de Saint-Jory.

1299. Bernard de Revel.

Bernard de Revel

Vivian de Moret, Chevalier de l'Ordre du Temple, lequel avec Gui d'Ademar aussi Chevalier du même Ordre, fut présent à une transaction passée, l'an 1299, entre l'Abbé de Bonneval et Bernard de Revel, Commandeur d'Espalion de l'Ordre des Templiers.

Commandeurs Hospitaliers d'Espalion.

1334-xxxx. Beringuier de Rotbald.
1351-xxxx. Héliion de Montcalin.
1371-1374. Jean d'Armagnac.
1386-1393. Raymond de Cazillac, Grand-Prieur de Saint-Gilles.
1393-1398. Durand de Maliane.
1404-1423. Bernard de la Fitte.
1430-xxxx. Bernard de Marrast.
1437-1447. Bertrand d'Arpajon.
1450-1454. Pierre de Montlezun, Grand-Prieur de Toulouse.
1454-1463. Jean de Castelnau.
1470-1471. Bernard de Berenger.
1512-1513. Jean de la Valette-Parisot.
1419-1524. Guyot de Castelnau.
1530-1539. Pons d'Urre.
1510-1543. Begon de Gabriac.
1544-1545. Guyot de Gabriac.
1550-1551. Antoine de Rodez Montalègre.
1583-1603. Pierre de Roux-Belbeze.
1605-1619. Jean-Jacques de Mauléon-La-Bastide.
1630-1640. Jean Baptiste de Lambert.
1647-1654. Philippe de Lespine-d'Alan.
1654-1655. François de Villeneuve-Clamens.
1657-1658. Jacques de Pichon.
1658-1659. Claude de Villeneuve-Tourette.
1665-1690. Raymond de Villeneuve de Recuquelle.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Maison du Temple d'Espalion

Espalion, existant en 1167. Cette. Commanderie, de la fondation de laquelle j'ignore la date, pourrait bien, puisqu'elle existait en 1167, avoir été antérieure à celle de Sainte-Eulalie, qui cependant avait le premier rang, sinon pour son ancienneté, du moins à cause de son importance.

Sources: Etudes historiques sur le Rouergue. Par Marc-Antoine-François de Gaujal. Paris 1858

Maison du Temple d'Espalion

On peut lire dans l'ouvrage d'Adolphe Joanne: Espalion était jadis entourée de rempart munis de tours: une seule reste encore. Au XIIIe siècle les Templiers y possédaient une Maison, elle fut prise par les Anglais en 1346, et ensuite par les protestants en 1568. Espalion fut ravagée par la peste, en 1653-1654.

Sources: Itinéraire général de la France de Paris à la Méditerranée. Auvergne, Dauphiné, Provence. Par Adolphe Joanne.

Paris 1865

Maison du Temple d'Espalion

Bégon de Calmont accorda, pour une somme d'argent, des franchises et coutumes aux habitans de la ville d'Espalion. Ce fut le 23 avril de l'année 1266, dans la chapelle des Templiers, que les parties jurèrent solennellement sur la croix et les quatre Evangiles, et sous peine de cent marcs d'argent, d'observer inviolablement les coutumes au bas desquelles elles venaient d'apposer leur signature. Le seigneur s'y trouvait en personne. Il avait pour assistans Géraud Foulquier, Hugues de Malet, Guillaume Radulphe chevaliers, Guy d'Estaing, Béranger de La Guiolle, Michel Duverdier et Raymond de Montpeyrroux. Espalion était représenté par Pierre et Etienne Marcenac, Pons Hugonenq, Etienne Gausle, Bernard Leydier, Ramohd Rigal, Jean d'Aurenca, Raymond d'Aurillac, Bernard Bonifacy et Géraud Dufourd habitans de la ville.

Sources: Documents Historiques et Généalogiques sur les Familles et les Hommes Remarquables du Rouergue. Rodez

1853

Top

Hopital Aubrac (12)

L'Hôpital d'Aubrac

Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Saint-Chély-d'Aubrac - 12

Possession des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem



Localisation: L'Hôpital d'Aubrac

En novembre 1310, des seigneurs du Rouergue adressent une supplique au Pape Clément V, contre Olivier de Penne, de l'Ordre des Templiers, qui voulait faire annexer l'hôpital d'Aubrac à la maison du Temple de La Capelle, qui deviendra une possession Hospitalière en 1312.

Parmi les signataires, figurent entre autres B. d'Armagnac, comte de Fezensac et de Rodez, l'évêque de Rodez, Guido de Séverac, Raymond d'Estaing, Guillaume de Cardaillac, Bertrand de Balaguiér, seigneur de Capdenac, Dèodat de Caylus, Marques de Canilhac, l'Abbé de Bonneval, etc...

Parmi les commandeurs qui se succédèrent alors nous notons: Raymond de Caylus, qui récupéra La Capelle après l'administration royale en 1313;

Olivier de Penne, ancien Templier qui avait été camérier du pape Clément V, ce dit pape, se réserva le droit de le juger, et sans doute facilita son entrée chez les Hospitaliers. Ceci explique pourquoi, cet ancien Templier, voulait annexer l'Hôpital d'Aubrac à la commanderie de La Capelle.

La Capelle passa à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, avec tous les, autres biens français du Temple, selon les dispositions prises au concile de Vienne en 1312.

Supplique

Lettres par lesquels Bernard et Cécile comte et comtesse de Rodez et autres seigneurs de la province représentent au Pape Clément V le préjudice que l'hôpital d'Aubrac et tout le pays recevraient s'il donnait l'administration et la conduite de l'hôpital à Olivier de Penne chevalier des Templiers novembre 1310 folio 60.

Laguiole (12)

Maison du Temple de Laguiole

Département: Aveyron, Arrondissement et Canton: Rodez - 12



Localisation: Maison du Temple de Laguiole

Il paraît certain, d'après quelques passages de la procédure des Templiers (Procès des Templiers, par Michelet, tome II, pages 162 et 169), que cet ordre avait encore en Rouergue des Maisons à **Albinhac** et à à Laguiole. Mais on est dépourvu de tous documents à l'égard de ces deux maisons.

Sources: Ordres équestres: Documents sur les Ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem en Rouergue par Barrau, Justin Hippolyte de Editeur N. Raterly Rodez 1861

Procès tome II, page 162

Frater Bernardus Boni Hominis preceptor domus Templi de Albinhaco Ruthenensis diocesis, serviens, quadraginta quinque annorum vel circa, testis supra juratus, habitum ordinis et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Ruthenensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Frère Bernard de Bonhomme (Boni hominis), précepteur de la maison du Temple d'Albinhac (1), au diocèse de Rouergue, âgé de 45 ans, fut reçu de la même manière à Montpellier, il y a environ vingt ans (T. II p. 462).

Frère Pierre d'Amalin (Amalini), serviens et bergerius du diocèse de Rodez âgé de 40 ans, déclare qu'il fut reçu il y a environ vingt ans dans la chapelle de Sainte-Eulalie par Pons de Brohet, chevalier, en présence de Guigoii d'Adhémar, précepteur de ladite maison d'Aymeric Calador, prêtre, l'un et l'autre décédés et que sa réception fut accompagnée des mêmes formalités illicites qu'il vit aussi recevoir de même il y a environ quinze ans, par ledit Guigon, frère Déodat Gavalda du lieu de Sainte-Eulalie.

1. Ce passage de la procédure nous apprend qu'il existait à Albinhac une commanderie, dont l'existence était demeurée ignorée jusqu'ici.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès tome II page 169

Frater Girbertus Rogerii serviens, preceptor domus Templi de la Glayola Ruthenensis diocesis, testis supra juratus, quadraginta quinque annorum vel circa, niantellum et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Ruthenensem, et receptus extiterat in capella domus Templi de la Drulha Ruthenensis diecesis, circa festum beati Blasii proximo preteritum fuerunt circiter XVIII anni, per fratrem Poncium de Broeto militem quondam, prèsentibus fratribus Guillelmo de Boculis presbitero, Ratherio de Sancto Vincencio milite, deffunctis, ut crédit, et Othone Samniada serviente, diocesis Ruthenensis, quem crédit vivere alios non vidit recipi nec interfuit capitulis eorum Lectis autem et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, protestacione premissa quod non intendit recedere a deposicione per eum facta coram dicto domino episcopo Ruthenensi, respondit quod in dicta sua recepcione vel post non intervenérat aliquid illicitum vel inhonestum, nisi hoc duntaxat quod dictum receptorem suum [...]

Frère Girbert de Roger [Rogerii], précepteur de la maison du Temple de Laguiole (Glayola) (2), au diocèse de Rodez, avait été reçu il y a environ dix-huit ans à Drulhe (Maison du Temple du même diocèse), par Pons de Brohet chevalier, en présence des frères Guillaume de Boculis prêtre, de Ratier de Saint-Vincent chevalier, défunts et de Othon Samniada, servant du diocèse de Rodez, vivant. Girbert de Roger, dans sa déposition ne parle que des baisers obscènes et de l'autorisation qui lui fut donnée de vivre charnellement avec ses frères.

2. Même observation pour Laguiole que pour Albinhac L'existence de cette commanderie était complètement inconnue.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Millau (12)

Domaine du Temple à Millau

Département: Aveyron, Arrondissement et Canton: Millau - 12



Localisation: Domaine du Temple à Millau

La Maison du Temple de Sainte-Eulalie avait plusieurs dépendances dans la ville de Millau ou ses environs immédiats.

1168. Donation par Berengère du Prat et Hue Mir son mari, à Elie de Montbrun, Maître du Temple en Rouergue, du mas Senal.

1189. Echange conclu entre Pierre, abbé de Bonneval, et les Templiers de Sainte-Eulalie. Le premier cède aux seconds la grange de Lescure et les maisons que son couvent possédait à Millau, et en reçoit un territoire situé près de la rivière du Dourdou.

1195. Donation par Raymond de Saint-Véran à Eymeric de Salles, Maître de Sainte-Eulalie, de plusieurs fiefs situés dans la paroisse de Saint-Véran.

1341. Accord entre le commandeur du Temple de Millau et le Prieur de l'église Notre-Dame de cette ville, au sujet de la juridiction d'un territoire, situé dans la paroisse de Saint-Amans de Trossit.

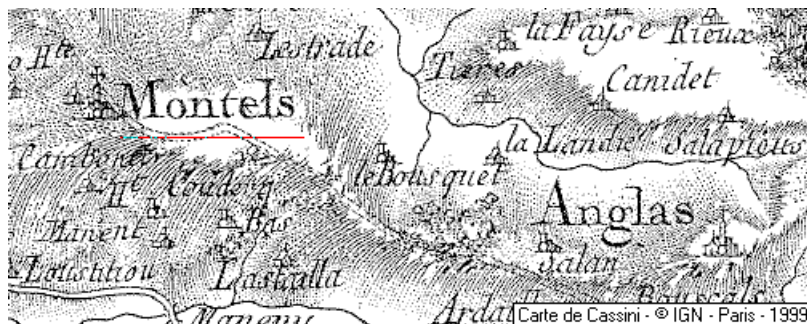
1504, le Grand-Maître E. d'Amboise, détacha de la commanderie de Sainte-Eulalie pour la joindre à celle de Saint-Jean de Millau, le membre du Temple de cette ville.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Montels (12)

Maison du Temple de Montels

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Causses-Rougiers, Commune: Saint-Sernin-sur-Rance - 12



Localisation: Maison du Temple de Montels

Petite circonscription de l'Ordre du Temple, dont nous trouvons l'existence mentionnée dès le milieu du XII^e siècle et qui, dans le courant du siècle suivant, fut réunie à la commanderie de Sainte-Eulalie.

1169. Donation par Eudie de Copiac à Sainte-Marie de Montels et au commandeur P. Gérald, du fief des Cabanes.

1306. Le commandeur de Sainte-Eulalie porte plainte au Pape contre le vicaire de la chapelle de Notre-Dame d'Orient, annexe de l'église de Saint-Sernin, qui se refusait à lui payer ses droits sur les vêtements et dépouilles des défunts.

Liste des Commandeurs Templiers de Montels

1166. Pierre Gerald.

1248. Raymond de Montfort.

1263. Raymond de Posquières.

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean

1318. Le commandeur de Sainte-Eulalie inféode aux habitants le devois de Montels sous la redevance de 30 gelines.

Du consentement de l'Ordre de Saint-Jean et pour faciliter le service religieux dans la contrée, l'Evêque de Vabres avait établi un chapitre de chanoines séculiers à Saint-Sernin.

En 1459, Raymond de Ricard, Grand Prieur de Saint-Gilles et commandeur de Sainte-Eulalie, régla avec les chanoines l'exercice de leurs privilèges respectifs; il fut convenu que les commandeurs auraient le droit de nommer à l'office de sacriste et à deux canonicats, et que l'élection de prévôts se ferait avec leur licence et approbation; les chanoines promirent de plus que tous les ans ils célébreraient dans l'église de Saint-Sernin deux messes solennelles, l'une, le premier dimanche de mai, pour les frères vivants de l'Ordre; l'autre, au jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, pour les frères trépassés.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Maison du Temple de Montels

Selon M. Du Bourg, la petite maison de Montels, gérée par Elias en 1170-1171, avait pour commandeur à la même époque: Pierre Gérard (1167-1171), Guillaume de Montels (1186) et Pierre de La Couvertorade (1195). Elle fut jointe à la Maison du Temple de Saint-Eulalie au XIIIe siècle.

Sources: E.-G. Léonard. — Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. — Paris, E. Champion, 1930. In-8°, xv-259 pages.

Top

Saint-Beauzile (12)

Domaine du Temple à Saint-Beauzile

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Saint-Affrique, Commune: Saint-Félix-de-Sorgues - 12



Localisation: Domaine du Temple à Saint-Beauzile

Les Templiers de Saint-Eulalie-du-Larzac étaient particulièrement bien dotés. On leur avait donné le Larzac en 1159, sur le territoire de l'Aveyron, ils avaient aussi reçu les pâturages de:

La Couvertorade en 1182.

Saint-Etienne-du-Larzac en 1187.

Saint-Beaulize en 1211.

Saint-Capraize en 1255.

Sources: Jacques Dubourg, *Les Templiers dans le Sud-Ouest*. Editions Sud Ouest 2001

Domaine du Temple à Saint-Beauzile

1211. Guillaume de Severac et dame Aldiars, sa femme, donnent aux chevaliers du Temple les pâturages du Larzic depuis Saint-Baulize jusqu'à la Dourbie.

Commanderie de Saint-Félix de Sorgues

1262. Deodat Guifre donne ce qu'il possédait au mas de Salèles, dans la paroisse de Saint-Bauzille et à Saint-Martin-de-Montagnol.

Il faut faire très attention avec les biens de l'Ordre du Temple et ceux des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme dit ci-dessus, les Templiers possédaient les pâturages de Saint-Beauzile.

Sources: A. Du Bourg, *Histoire du Grand Prieuré de Toulouse - Toulouse - 1883*.

Top

Domaine du Temple à Saint-Capraize

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Cornus, Commune: Sainte-Eulalie-de-Cernon - 12



Localisation: Domaine du Temple à Saint-Capraize

1189. Bérengère, veuve de Dardé de Cornus, donne les dîmes et la seigneurie de Saint-Capraize du Larzac.

1255. Transaction entre Guillaume abbé de Saint-Guilhem du Désert et le commandeur de Sainte-Eulalie pour les droits de pacquage sur le territoire de Saint-Capraize.

Il faut faire très attention avec les biens de l'Ordre du Temple et ceux des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme dit ci-dessus, les Templiers possédaient la seigneurie de Saint-Capraize.

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et leur commanderie de Saint-Félix de Sorgues, possédaient des biens eux aussi situés à Saint-Capraize.

1253. Beg de Brusque donne la terre et la seigneurie qu'il avait à Saint-Capraize et à Druilhe.

Sources: A. Du Bourg, Histoire du Grand Prieuré de Toulouse - Toulouse - 1883.

Top

Domaine du Temple à Saint-Etienne-du-Larzac

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Cornus, Commune: Sainte-Eulalie-de-Cernon - 12



Localisation: Domaine du Temple à Saint-Etienne-du-Larzac

Les Templiers de Saint-Eulalie-du-Larzac étaient particulièrement bien dotés. On leur avait donné le Larzac en 1159, sur le territoire de l'Aveyron, ils avaient aussi reçu les pâturages de:

La Couvertoirade en 1182.

Saint-Etienne-du-Larzac en 1187.

Saint-Beaulize en 1211.

Saint-Capraize en 1255.

Sources: Jacques Dubourg, Les Templiers dans le Sud-Ouest. Editions Sud Ouest 2001.

Saint-Etienne-du-Larzac

1187. Guillaume de Revel donne tous les pâturages qu'il avait dans la paroisse de Saint-Etienne du Larzac.

1213. Arnaud du Molnar donne ses droits sur la paroisse de Saint-Etienne du Larzac.

Sources: A. Du Bourg, Histoire du Grand Prieuré de Toulouse - Toulouse - 1883.

Top

Sainte-Eulalie-de-Cernon (12)

Maison du Temple de Sainte-Eulalie-de-Cernon



Localisation: Maison du Temple de Sainte-Eulalie-de-Cernon

La maison de Sainte-Eulalie était le plus important établissement de l'Ordre du Temple dans tout le Midi. Déjà au milieu du XII^e siècle, nous trouvons les chevaliers possesseurs de domaines nombreux disséminés sur les plateaux du Larzac ou dans les vallées avoisinantes.

1140. Raymond de Luzençon donne à l'Ordre du Temple avec sa personne des vignobles dans les dépendances de son château de Luzençon et une résidence près de l'église de Saint-Georges.

Les archives contiennent une série de chartes de donation que, bien qu'elles ne soient pas datées, nous croyons pouvoir attribuer à la même époque; voici la mention des principales: L'abbé de Saint-Guillaume du Désert donne au Temple, à Elie de Montbrun, Maître en Rouergue, la moitié de la dîme du mas Séal.

Guillaume et Adhémar d'Auriac donnent leurs droits sur le mas de Frayssinel.

Raymond Guirard et Bringuier de Peyrebrune donnent leurs droits sur le mazage del Villar (Viala de Pas de Jaux).

Geoffroy de Tournemire et Hugues son fils donnent leurs droits sur le mas dels Gatis (Saint-Paul).

Ricarde, femme de Pierre d'Adhémar, vend aux Templiers ses droits sur la Cavalerie du Larzac et les biens qu'elle y possédait.



Localisation: Sainte-Eulalie-de-Cernon

1151. Raymond, abbé de Saint-Guilhem du Désert, avec le consentement de ses religieux et l'approbation de Pierre, évêque de Lodève, et de Pons, évêque d'Agde, donne au Temple l'église de Sainte-Eulalie avec toutes ses dépendances, moyennant une rente annuelle de 80 sols melgoriens et de 6 fromages, qui devait être portés à l'abbaye le jour de la fête des Rameaux.

1162. Richard qui avait succédé dans le gouvernement de l'abbaye à Raymond, nommé évêque d'Uzès, déchargea les Templiers de cette rente, moyennant le paiement immédiat d'une somme de 2,000 sols melgoriens et d'un mulet harnaché et à la charge d'une redevance annuelle de 2 livres d'encens qui devaient être déposées à chaque fête de la Pentecôte sur l'autel de Saint-Guillaume.

1153. Odon, abbé de Sainte-Foy de Conques, donne tout ce que son couvent possédait à Flaniac et au mas de Carnalag (Sainte-Eulalie).

1159. Raymond Bérenger, comte de Barcelonne, roi d'Aragon donne au Temple, à Elie de Montbrun, maître en Rouergue la ville de Sainte-Eulalie et la terre appelée le Larzac, sise dans son Comté de Millau, avec la faculté d'y construire des villes et places fortes. Cette charte est datée de Gironne et porte avec la signature du comte, celle des évêques de Saragosse et d'Osca et des principaux seigneurs de Catalogue et d'Aragon.

1179. Son fils Alphonse, roi d'Aragon, comte de Barcelone, marquis de Provence, prend l'Ordre du Temple, les villes de Sainte-Eulalie et autres du Larzac sous sa protection et

confirme aux Templiers la juridiction tant civile que criminelle dans tout ce territoire.

1167. Arnaud de Molnar, dame Laurence, sa femme, et Arnoux leur fils, donnent le mas de La Caze (Saint-Caprais).

1177. Bérenger et Guillaume d'Auriac donnent l'église du Gal (Saint-Paul). Voir l'étude sur la **Grange de Gal**.

1181. Raymond, abbé de Conques, donne l'église et la ville d'Alsobre sous la rente de 50 sols rodanais, payables au monastère de Conques le jour de la fête de Sainte-Foy, ou d'un marc d'argent fin, « si la monnaie rodanaise était détériorée »

La Bastide-Pradines, je remarque d'abord que Bastida de Sarnonenca « Bastide de la vallée du Cernon » est le nom le plus ancien qui ait été donné au village et que ce nom a été employé pour la première fois en 1221, lorsque le comte de Rodez, sur son lit de mort à Saint-Jean d'Acre (actuel Acre, en Israël, au nord d'Haïfa), légua aux Hospitaliers ce qu'il possédait à la dite Bastide.

La Bastide, autrement dit « la nouvelle Bâtie » était alors, à mon avis, un poste de péage contrôlant une route qui, par Alsobre, où il y avait déjà une motte féodale, montait sur le Larzac par le vieux chemin de Sainte-Eulalie à l'Hospitalet, en passant sous le château de Cornalatch. A ce moment là, le comte de Rodez avait installé sur une autre voie, menant de Millau à Lodève, une autre Bastide, celle « des Efrus » (l'actuel Castelas des Enfruts, commune de La Couvertoirade. Bastide encore comparable à celle de Gaillergues (commune de Saint Vincent d'Olargues, Hérault), vallée de l'Orb, où le seigneur de Caylus (commune de Saint Affrique, Aveyron) avait créé un poste de péage.

Sources: Ecrit par Gil de la Mare

1182. Richard de Montpaon donne ses mazages de la Couvertoirade, de Cabanix et de Polaporquié (La Couvertoirade).

1183. Bringuier de Molnar donne les mazages de Lescaille, et la Blaquièrre et de Gogule (La Couvertoirade).

Précisons au passage que le terme de mazade qui n'existe pas dans la langue française, est la déformation de la désignation ancienne du hameau: le mazage ou le mas; à l'époque de la féodalité.

1184. Sanche, comte de Provence, donne les mas de La Tailhades, de Regembert, de Lazenarol et de Nogairol (La Salvatge).

1187. Hugues, comte de Rodez, donne aux Templiers de Sainte-Eulalie l'alleu et la seigneurie de tout ce qu'ils avaient acquis dans son comté, exempte eux et leurs vassaux de tous droits de leude et de péage, de toutes tailles et questes et leur permet de fortifier leurs villes et leurs églises.

1187. Guillaume de Revel donne tous les pâturages qu'il avait dans la paroisse de Saint Etienne du Larzac.

1189. Bérengère, veuve de Dardé de Cornus, donne les dîmes et la seigneurie de Saint-Capraize du Larzac.

1189. Hugues, évêque de Rodez, confirme les donations faites aux Templiers dans son territoire de Saint-Georges, les privilèges et seigneuries spirituelles concédées à l'Ordre dans son diocèse.

1211. Guillaume de Severac et dame Aldiars, sa femme, donnent les pâturages du Larzac depuis Saint-Baulize jusqu'à la Dourbie.

1213. Arnaud du Molnar donne ses droits sur la paroisse de Saint-Etienne-du-Larzac: Il pourrait s'agir de l'église Saint-Etienne située sur le plateau du Larzac au dessus du village de Sainte-Eulalie-de-Cernon et non loin de l'Hospitalet et aujourd'hui en ruines. cette église est attestée dès les environs de 1050 par une donation dans le Cartulaire de Gellone. Un tènement (visible sur les cartes IGN) du nom de « La Fontaine Saint-Etienne » existe à l'emplacement des ruines de l'église. Elle figure aussi sur les cartes de Cassini accompagnée d'une église Saint-Amans...

Sources: ALAUX Jérôme

1221. Jacques, roi d'Aragon, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, met la commanderie de Sainte-Eulalie sous sa sauvegarde et enjoint à ses baillis et officiers de protéger les personnes et les biens des Templiers comme les siens propres.

1255. Transaction entre Guillaume abbé de Saint-Guilhem du Désert et le commandeur de Sainte-Eulalie pour les droits de pacage sur le territoire de Saint-Capraize.

1257. Procès par devant le sénéchal du Rouergue entre le commandeur de Sainte-Eulalie et les seigneurs de Roquefeuil, au sujet de la juridiction de la paroisse de Notre-Dame du Luc et des déprédations commises par ces derniers sur les terres de la commanderie. Transaction entre les deux parties qui promettent d'exercer la juridiction en commun et de partager les revenus.

1269. Sentence arbitrale entre le commandeur et G. de Saint-Maurice au sujet de la juridiction du territoire de Gardiole et du mas de la Souquète, que le dernier prétendait lui appartenir comme dépendances de ses châteaux de Laval et de Sorgues.

1277. Sentence arbitrale entre les Templiers et Henri, comte de Rodez, qui prétendait à la seigneurie de la ville de Sainte-Eulalie et des places de la Cavalerie et la Couvertoirade:

les arbitres reconnaissent l'entière juridiction des commandeurs sur leurs possessions de Larzac et ne réservent au comte de Rodez que l'estrade et le péage du chemin de Millau au Caylar.

1286. Sentence arbitrale entre le commandeur et Raymond et Pierre Jourdain, écuyers de Creissels, qui disputaient aux Templiers la juridiction de la portion du Larzac, située près de Tournemire et avaient commis divers excès contre leurs personnes et contre leurs propriétés.

1316. Le commandeur P. de Caldayrac, inféode à la communauté de la Cavalerie les devois de Nogairol, de las Tailhades, de Puech Blacous et des Olmières, moyennant une redevance de 50 livres.

1330. Le Viguiier du Vigan ayant fait élever des fourches patibulaires au Luc, le commandeur le cite au tribunal du Sénéchal de Beaucaire.

1333. Lettres patentes de Philippe VI, roi de France, aux Sénéchaux de Beaucaire, de Carcassonne, du Rouergue et du Périgord, leur mandant de maintenir le commandeur de Sainte-Eulalie en la justice haute, moyenne et basse du Larzac.

1340. Lettres du même Roi exemptant la maison de Sainte-Eulalie du ressort de supériorité de la ville de Millau et l'unissant à celui de Roquecérière.

1346. Le commandeur porte plainte au juge de Saint-Affrique contre le bailli de Saint-Paul qui, malgré la sauvegarde royale, avait fait enfoncer les portes de la grange du Gal et l'avait livrée au pillage.

1352 Transaction entre le commandeur de Sainte-Eulalie et les consuls de Millau à raison des droits de dépaissance sur le Larzac.

1356. Compromis avec le Chapitre de Rodez au sujet des dîmes de la paroisse de Saint-Martin des Prix.

1377. Prise et pillage de la ville de Sainte-Eulalie par Raymond de Roquefeuil.

1442. Reconstruction des fortifications de cette ville. - 14 octobre 1442: Contrat de construction des fortifications de Saint-Eulalie-de-Cernon (Aveyron).

1479. Le commandeur Raymond de Ricard, en considération des dommages causés dans le pays par le passage des gens de guerre, réduit de 50 à 45 livres la censé due par les habitants de la Salvetat et de la Blaquererye. Deux ans plus tard, l'émigration continuant à se produire par suite des misères du temps, le même commandeur réduit cette même censé à 40 livres.

1497. Le commandeur Charles d'Allemand accorde des droits d'usage et de dépaissance dans la forêt de la Salvatge aux habitants de la Cavalerie.

1503. Le syndic du Vigan ayant voulu astreindre les habitants du Luc à la taxe pour l'entretien de l'armée du Roussillon, le commandeur proteste au nom des privilèges de l'Ordre.

La commanderie comprenait la ville de Sainte-Eulalie avec son château à trois grosses tours, la seigneurie et la juridiction de tout ce territoire, les places fortes de La Cavalerie et de la Couvertoirade, des censés et des domaines à Saint-Paul-de-Fonts, au Viala-de-Pas-de-Jaux, au Luc, à la Salvatge, à Saint-Georges de Luzençon, à Roquefort, à Clermont-de-Lodève, à Mayonnette, à Montels, etc.

Les seigneuries spirituelles de Saint-Sernin, Roquosel, Saint-Martin des Urbattes; rapportait 41, 000 livres, revenu que les charges réduisaient à 31, 466 Livres.

Maîtres du Temple

- 1140-1150. Pons de Luzençon, Maître en Rouergue.
1152-XXXX. Bégon de Verrières, Maître en Rouergue.
1153-1160. Elie de Montbrun, Maître en Rouergue.
1161-XXXX. Etienne de Malleville, Maître en Rouergue.
1175-1176. Begon de Sarbazac, Maître en Rouergue.
1176-1177. Galy de Montalt, Maître en Rouergue.
1177-1178. Guilanme de Saint-Hilaire, Maître en Rouergue.
1179-1192. Bernard Eschaffred, Maître en Rouergue.
1195-XXXX. Eymeric de Salles, Maître en Rouergue.
1200-XXXX. Guichard des Eyssines, Maître en Rouergue.
1208-1223. Guillaume Arnaud.
1128-XXXX. Raymond de Saint-Maurice.
1236-XXXX. Raymond de la Bruguière.
1239-1255. Pierre de Campfait.
1258-1262. Pierre Raymond.
1268-1276. Hugues de Semthès.
1276-1278. Fré dol de Laissian.
1269-1280. Raymond de Posquières.
1281-1286. Guillaume d'Hugolin.
1287-xxxx. Gigon d'Adhémar.
1294-1295. Guillaume de Navas.
1298-XXXX. Rostang del Mas.
1316-1317. Pierre de Caldayrac.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

La commanderie de Sainte-Eulalie



Localisation: Sainte-Eulalie-de-Cernon

La commanderie de Sainte-Eulalie se présente comme un quadrilatère dont le front Est donne sur la place du village. Il était flanqué à chacun de ses angles d'une tour carrée dont une seule manque (le chevet de l'église devant se substituer à l'une des tours). La partie la plus ancienne du château est celle qui donne sur la place. Il faut faire quelque effort d'imagination pour recréer cette façade qui correspond au réfectoire, au rez-de-chaussée et au dortoir à l'étage. Ce bâtiment a été construit vers 1340 par le commandeur Guillaume de Reilhane sur le modèle du Palais des Papes en Avignon. Depuis que le château a été vendu comme Bien national à la Révolution et divisé en lots habitables, la façade donnant sur la place a particulièrement souffert de l'ouverture de portes, fenêtres et de la construction de deux escaliers d'accès. Ce côté était flanqué à l'une de ses extrémités par l'abside de l'église exhaussée à l'époque des guerres de Religion, et de l'autre côté, par la tour Saint-Jean appelée aussi tour de la Mude, défendant la porte toute proche de l'enceinte du village et dont l'étage supérieur servait de cabinet de travail au commandeur. Un passage aménagé dans l'épaisseur du mur permet d'y accéder depuis la commanderie. Cinq contreforts d'un mètre de saillie soutenaient quatre arcs formant mâchicoulis et destinés à la défense.

Dans la deuxième moitié du XIIe siècle, les donations vont se succéder. Celles-ci proviennent d'une foule de seigneurs locaux occupant de petits châteaux à la périphérie du plateau, mais aussi des comtes et des évêques de Rodez, et d'abbayes comme Conques. Raymond Bérenger, comte de Barcelone et roi d'Aragon, donne au maître du Rouergue Elie de Montbrun, en 1159, la ville de Sainte-Eulalie et tout ce qu'il a sur le Larzac. Cette charte capitale octroie la possibilité, pour les Templiers, de construire des villes et des forteresses.



La porte d'entrée principale de Sainte-Eulalie. A droite, la courtine a toujours sa hauteur originelle.

Par le biais d'achats, de donations déguisées, de ventes forcées, mais aussi d'échanges de terres, les Templiers évincent les anciens seigneurs du Larzac. Peu à peu le puzzle se complète, jusqu'à ce qu'ils deviennent les principaux possesseurs du plateau. L'habitat de ce dernier, jusque-là éclaté sous forme d'exploitations agricoles isolées, héritage des époques précédentes, sera fortement restructuré par le développement de véritables villes.

La puissance par trop visible des Templiers ne va pas aller sans poser de problèmes avec leurs voisins immédiats. Parmi les actes d'hostilité les plus notables, il faut mentionner le procès intenté par les Templiers aux Roquefeuil, en 1257, au sujet de déprédations commises par ces derniers sur les terres et les biens des Templiers près de Nant et à La Couvertorade. Les Roquefeuil ne désarmeront pas et, à la tête d'une bande armée, Raymond de Roquefeuil viendra surprendre, en 1377, la ville et le château de Sainte-Eulalie qu'il pillera. Des actes du début du XVI^e siècle font toujours état de procès entre le baron de Roquefeuil et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, héritiers des Templiers.



Saint-Eulalie-de-Cernon vue générale

Les murailles doivent avoir entre 11 et 12 mètres de hauteur suivant l'endroit où elles se trouvent. Pour pouvoir résister aux « échelades », une hauteur minimale de 9 à 10 mètres est requise. Pour gêner la pose d'échelles par les assaillants, un dispositif supplémentaire systématiquement utilisé dans ces enceintes consiste à faire saillir à l'extérieur de la muraille, au niveau du chemin de ronde une rangée de dalles sur 33 cm (1 palme). Le chemin de ronde est couronné d'un parapet de deux mètres de hauteur et quatre escaliers intérieurs sont prévus. La hauteur des murailles devant être jugée suffisante, il n'y a pas de fossé. Pour les commodités des défenseurs, quatre latrines sont prévues au départ de la courtine de chacune des tours. Pour la défense des murailles, un ensemble de 22 archères-canonnières est prévu. La fente verticale est destinée au tir à l'arbalète et l'ouverture circulaire inférieure à l'usage d'armes à feu de petit calibre.



Localisation: Les tours de Sainte-Eulalie

Toutes les tours ont une hauteur de vingt mètres et sont couronnées de mâchicoulis, sauf sur leur face interne. A l'intérieur, leurs étages sont voûtés. Les portes ouvertes à la base des tours ne possèdent pas de système de défense particulier. Bien que commandités par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, mais exécutés par des maçons locaux, tous les éléments défensifs sont ceux mis en oeuvre partout dans le Rouergue à la même époque. Comme pour les Templiers, il n'y a pas une architecture militaire propre aux Hospitaliers. C'est en faisant le tour par l'extérieur de l'enceinte que vous découvrirez celle-ci et pourrez en apprécier, là où elle n'a pas été dénaturée, l'état de conservation remarquable à l'exception des parapets qui ont tous été détruits.

L'une des tours d'angle de l'enceinte qui a conservé son parapet d'origine. C'est après la Révolution, dans le courant du XIXe siècle, que des maisons sont venues s'appuyer contre la muraille. Dès le XVIIe siècle et jusqu'au XIXe siècle, nombre de portes et de fenêtres y furent percées.

L'enceinte de Sainte-Eulalie, peut-être parce que la dernière en date, offre le plan le plus rigoureux. Elle se présente sous la forme d'un trapèze proche du carré. Du réseau de rues préexistant à l'enceinte du XVe siècle, il est difficile de dire ce qui subsiste. Toutefois, et sans grand risque d'erreur, l'on peut affirmer que la rue principale, celle qui unit les deux portes, lui est antérieure. Il en est de même à La Cavalerie et à la Couvertoirade. Cette rue, généralement dénommée la rue Droite ou Grand Rue qui se

prolonge toujours à l'extérieur, constitue l'axe géniteur de ces agglomérations. A Sainte-Eulalie, il n'est pas impossible que les rues qui lui sont parallèles soient également antérieures à l'enceinte.



Sainte-Eulalie-de-Cernon

Quoi qu'il en soit, l'enceinte de Sainte-Eulalie est formée de courtines rectilignes flanquées à chacun des angles de tours circulaires plus hautes que les murailles, les portes étant systématiquement percées à la base de tours quadrangulaires.

A Sainte-Eulalie, les chevaliers géraient l'exploitation de leur vaste domaine. En 1247, le responsable des troupeaux était le frère Peire Gran et, en 1251, un autre frère avait la charge du troupeau de juments. Nous n'avons aucun détail sur la vie au quotidien des Templiers de Sainte-Eulalie. C'est à la Règle du Temple qu'il convient de se référer, mais elle concerne la vie des Templiers de Terre Sainte, très différente de celle plus paisible et rurale de ceux d'Occident. Les Templiers doivent porter les cheveux courts et garder moustache et barbe. Après l'arrestation de 1307, ceux (en très petit nombre) qui purent s'échapper, rasèrent leur barbe afin de mieux se fondre dans la population. Outre le fameux manteau, leurs vêtements étaient très sobres et il ne devait y avoir aucune décoration superflue, si ce n'est des fourrures d'agneaux et de moutons. Ils prennent leur repas en commun, deux à trois par jour, et mangent trois fois par semaine de la viande. Contrairement à certains ordres, les Templiers sont bien nourris, surtout en période de guerre. Parmi leur ordinaire figurent les lentilles, les fèves, les choux, la volaille, les poissons, le boeuf, le porc, la chèvre, le bouc, le mouton et le fromage. Pendant le repas, ils peuvent parler pour demander ce dont ils ont besoin. Les frères chevaliers n'ont pas d'argent personnel et, lorsqu'ils doivent se déplacer, ils demandent l'autorisation à leur supérieur. Il leur est interdit de chasser et leur charité se limite au don de pain et de viande et non à de l'argent. Il fallait atteindre le nombre de quatre chevaliers pour qu'il y ait chaque semaine un chapitre ordinaire. Ce n'était pas le cas à Sainte-Eulalie avec deux chevaliers.



Château de Najac - Sources: Camille Enlart

Après l'arrestation des Templiers de Sainte-Eulalie, incarcérés au château royal de Najac, en 1307, leurs biens furent confiés à deux commissaires royaux, qui, à cette occasion, en dressèrent l'inventaire. L'armement du château de Sainte-Eulalie consistait en cinq arbalètes, dix casques, deux selles et deux manteaux de Templiers. La vocation des Templiers de Sainte-Eulalie, une des plus riches commanderies de Provence et d'Aquitaine, n'était pas de toute évidence militaire, mais tournée vers l'élevage et l'agriculture. Ce même inventaire donne le cheptel de la maison:

35 chevaux (y compris mulets, ânes et ânesses),
22 boeufs de labour et, avec La Cavalerie,
120 bovins,
24 porcs,
180 chèvres et à La Cavalerie 1725 moutons.

Ce qui nous surprend le plus dans cet inventaire, c'est le faible nombre de chevaux alors que l'on sait que les Templiers de Palestine en étaient de grands consommateurs: le grand maure avait droit à 4 chevaux,
les frères chevaliers 3
et les frères sergents 1.

Mais nous sommes en 1308 et les Templiers réfugiés à Chypre ne se battent plus.

Sources: Textes de Jacques Miquel - Images de Jack Bocar

Les moulins des Templiers à Sainte-Eulalie de Cernon (Aveyron)

Les vestiges archéologiques authentiques qui remontent effectivement à la période pendant laquelle l'ordre des Templiers a dirigé la commanderie de Sainte-Eulalie de Larzac (XIIe et XIIIe siècles) étaient jusqu'à présent de caractère uniquement militaire. Il s'agissait essentiellement de certaines parties des châteaux qu'il a fait construire à La Cavalerie, à La Couvertoirade et à Sainte-Eulalie même. Toutefois l'identification récente, à Saint-Georges de Luzençon (Aveyron), d'un bâtiment servant de cellier et de grenier, a montré que les Templiers ont laissé aussi leur trace dans le domaine de l'architecture civile et plus particulièrement dans le secteur que l'on appelle aujourd'hui le génie rural.

C'est ainsi qu'un examen attentif de certains documents historiques, complété par une enquête sur le terrain, m'a permis finalement de conclure que l'infrastructure des deux moulins à eau de Sainte-Eulalie, actuellement nommés le Moulinou et le Moulin, remonte à l'époque des Templiers, plus précisément à la seconde moitié du XIIe siècle.

Une étude très approfondie de Monsieur André Soutou - [Suite](#)

Top

Selve (La) (12)

Maison du Temple de La Selve

Département: Aveyron, Arrondissement: Rodez, Canton: Réquista - 12



Localisation: Maison du Temple de La Selve

Important et ancien établissement des Templiers, situé dans la partie méridionale du Rouergue, près de la ville de Cassagnes-Bégonhès. Les archives mentionnent son

existence dès le milieu du XIIe siècle; elles contiennent, en effet, les actes de plusieurs donations, qui, quoique non datées, doivent remonter à cette époque, ayant été faites entre les mains du chevalier Elié de Montbrun, qui gouverna l'Ordre du Temple, en Rouergue, de 1148 à 1165.

Parmi ces dernières, nous citerons celle de l'église de **Rullac**, par Dieudonné de Estolz de Gag.

Celle de l'église et de la ville de **Bégon**, par Guillaume Alamanz.

Et enfin celle du territoire de **Beringuière** et du bois de Longue-Faisole, par Pons de Miramont.

1162. Donation par Ademar de Cadars et plusieurs autres seigneurs de leurs droits sur le territoire de la Selve.

1173. Donation par Bertrand Lops de ses droits sur l'église d'Auras ?.

1206. Donation par Richard, fils du comte de Rodez, seigneur de Salmiech, du fief d'**Espinous**, situé dans la paroisse de Caplongue (seigneurie dite des Montagnes).

1222. Hue de Peyrebrune donne au Temple de la Selve les mas du Puy, de la Combe, de la Bruguière, de Solacroup et du Bousquet.

1247. Dame Uga, fille de Raymond de Salmiech et femme d'Arnal des Oles, partage entre l'abbaye de Bonnecombe et le Temple de la Selve ses fiefs d'Alratos et de Cantegril ?.

En 1247, fut conclue une transaction entre l'abbé de Vabres et le commandeur de la Selve, au sujet de l'église de Ruilac:

les Templiers devront payer aux Bénédictins la censive annuelle de 2 sols et 6 deniers, fournir le logement à l'abbé et aux moines de Vabres, toutes les fois que ces derniers auront l'occasion de passer par la Selve.

1263. Guillaume et Huc Finelas donnent au Temple de la Selve leurs droits sur le château de Tanus, situé dans le diocèse d'Albi, entre les territoires de Montauriol (Tarn) et de Cabrespine. A ces premières possessions vinrent s'en adjoindre de nouvelles, entre autres, la seigneurie spirituelle de la paroisse de Saint-Sauveur-de-Lautrec, et plusieurs fiefs en dépendant.

Les archives contiennent, en outre, les traces de longues discussions entre les commandeurs de la Selve et les officiers royaux de Cassagne, au sujet de la juridiction des localités voisines, malgré une sentence de 1287, qui reconnaissait aux Templiers l'entière seigneurie de la Selve et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (voir Espalion).

En 1290, protestation du commandeur contre la sentence obligeant ses vassaux à payer un subside pour l'entretien de l'armée levée contre le comte de Foix et les rois de Navarre et d'Aragon. L'année suivante, protestations des Templiers contre l'érection de fourches patibulaires, par le juge de Cassagnes, sur le territoire de la commanderie et contre la présence d'un sergent royal et d'une garnison dans le lieu de la Selve.

Liste des Commandeurs Templiers de la Selve

1155-1162. Hugues Gruiral.

1236. Welhelm Arnal.

1235. Estrebat.

1250. Pons de Magalas.

1256, Hugues du Valon.

1259-1260. Guillaume de Cardaillac.

1261-1262. Guillaume de Roquefort.

1263-1278. Raymond de Posquières.

1281. Raymond de la Bote.

1283. Raymond de Plauzolhes.

1284. Bernard de Salvagnac.

1316. Foulques de Jouilhet.

1317-1318. Arnaud de Toyran.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean

1333, le sénéchal de Rouergue exempte des droits de leude et de péage le commandeur de la Selve et ses gens, auxquels, le roi de France accorde des lettres de sauvegarde en 1337.

1504 au mois de juin, Louis XII accorde au commandeur de la Selve des lettres patentes portant établissement dans cette ville de trois foires par an (le 17 janvier, le 1^{er} juin et le 6 octobre) et d'un marché le lundi de chaque semaine, avec la pancarte des droits à percevoir pour les diverses marchandises:

1 denier pour chaque tête de gros bétail,
4 deniers pour chaque douzaine de menu bétail,
2 deniers pour chaque charge de toiles, de sel ou d'huile.
Les habitants demeuraient exemptés de ces droits.

En 1525, le commandeur Gailhard de Marcillac fut exempté de l'obligation de foi et d'hommage, par Mgr Charles, duc d'Alençon, pair de France, comte d'Armagnac, du Perche, de Rodez, de Fezensac, de l'Isle-Jourdain, vicomte de Lomagne, de Fezensaget, de Creyssel, seigneur des Montagnes, des quatre châtelainies de Rouergue et des autres vicomtes, baronnies, terres et seigneuries de la maison d'Armagnac.

Cette commanderie comprenait l'entière seigneurie spirituelle et temporelle des lieux de la Selve, de Bégon, les seigneuries spirituelles de Rullac et de Lautrec, les fiefs des Montagnes, de Sauganètes, de Broquiès, d'Ayssènes et de Faussergues.

Le château des commandeurs n'a disparu que depuis peu d'années. La Chapelle est devenue l'église paroissiale de la Selve.

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Maison du Temple de la Selve

En 1150, Guillaume Alaman, seigneur de Bégon, fit une donation aux Templiers qui leur permit d'établir une Maison.

Celle-ci s'accrut en 1172, année de la donation à Elie de Montbrun par Adémar de Cadars de tous ses droits sur la localité.

En même temps, la Maison reçut l'église et le lieu de Bégon et l'église de Rullac-Saint-Cirq.

Elle acquit des droits à Auriac-Lagast (1212), à Tanus (1263), à la Clause, à Broquiès et Ayssènes, mais aussi à Faussergues et à Lautrec, en Albigeois.

Elle se développa surtout aux dépens des anciens domaines de Vabres. L'abbé de ce monastère conserva cependant un droit de gîte.

Les Templiers, puis les Hospitaliers se heurtèrent au pouvoir royal établi à Cassagnes-

Bégonhès (XIIIe - XIVe siècle).

Par la suite, les rapports s'améliorèrent et La Selve bénéficia de divers avantages comme de trois foires et d'un marché hebdomadaire (lettres patentes de juin 1540).

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean

Pendant les guerres de religion (vers 1580), le château et les archives furent brûlés par les protestants. Le château fut relevé par le commandeur Hercule de Vintimille-Revest (1609-1610). Il n'en reste aujourd'hui qu'une tour.

La Chapelle de Notre-Dame de l'Assomption, agrandie, est devenue l'église paroissiale. Au bas de l'escalier qui y mène, base de croix rustique avec la figuration d'une ville (Jérusalem ?).

Au XVIIIe siècle, La Selve avait quatre vingts maisons, mille deux cent trente habitants, des ateliers de tissage et d'ébénisterie. La Selve fut aussi seigneurie des familles de Girel (XVIe siècle) et de Boyssière (XVIIe siècle) et résidence de plusieurs familles nobles comme celle de Raymond (XVII-XVIIIe siècle)

Sources: *Les Cahiers de l'Abbé Labit*

Top

Viala-du-pas-de-Jaux (12)

Domaine du Temple de Viala-du-Pas-de-Jaux

Département: Aveyron, Arrondissement: Millau, Canton: Causses-Rougiers - 12



Localisation: Domaine du Temple de Viala-du-Pas-de-Jaux

Le Viala-du-Pas-de-Jaux, anciennement Vialar, existait déjà à l'époque des Templiers.

Mais ce sont les Hospitaliers après 1312, qui vont développer le village en y installant les bâtiments de l'exploitation agricole gérée par un frère de l'Ordre et en y créant une église en 1315.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

Tous les mas qui se trouvaient sur ce territoire vont peu à peu disparaître, à l'exception du Mas Baldit et de La Vialettes, au profit du Viala appelé Viala-du-Pas-de-Jaux désormais, probablement pour le différencier d'un autre Viala situé au-dessus de Cornus.

C'est l'archiviste de l'Ordre de Malte à Arles, au XVIII^e siècle, qui nous donne les raisons de la construction de l'énorme tour qui domine le paysage.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

Vers 1430, en raison de la grande insécurité du Larzac à cette date, et de la distance relativement élevée qu'il y a pour se rendre du Viala à Sainte-Eulalie, les habitants élèvent, à côté du logis, une imposante tour dans laquelle ils iront se réfugier en cas de danger.

Haute de 27 mètres, elle est divisée en 5 niveaux portés par des planchers, avec cheminées, latrines et petites fenêtres (pour des raisons de sécurité, le rez-de-chaussée est voûté et la porte se trouve au premier étage).



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

La voûte construite au XVIIe s'était écroulée il y a une quarantaine d'années. Elle vient d'être rétablie et vous pouvez désormais accéder à la terrasse panoramique installée au-dessus de celle-ci. De là, vous découvrirez, appuyé à la tour, le logis du XIVe siècle très ruiné mais qui va retrouver sa splendeur d'antan.

Sources: Textes de Jacques Miquel - Extrait de l'ouvrage: Sites **templiers** et hospitaliers du Larzac

Viala-du-Pas-de-Jaux

C'est de très loin, en venant de Sainte-Eulalie, que l'on aperçoit au-dessus de l'horizon, l'imposante tour grenier des chevaliers hospitaliers du Viala du Pas de Jaux.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

Le site du Viala du Pas de Jaux fut acquis par donation à l'ordre religieux des Templiers dès 1150. (« Jaux » vient du latin « jovis »: Jupiter). Il s'agissait d'un domaine agricole important, au milieu duquel se trouvait un ensemble d'habitations et de défenses.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

La tour carrée, de 30 mètres de hauteur, la plus grande tour grenier construite sur le Larzac (vers 1430), a été la première fortification élevée pour emmagasiner les redevances en nature, en particulier les grains. Elle servit aussi à abriter la population du Viala pendant la guerre de Cent ans. Une couronne continue de mâchicoulis donne à cette « vigie » une physionomie guerrière.

Il est possible d'accéder au sommet de cette tour, en cours de restauration, pour jouir d'un vaste panorama: à proximité terres cultivables et au lointain terres de parcours.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

Les allées de buis centenaires, ou « boissieiras », qui abritaient hommes et animaux du vent, du soleil et de la pluie.

Les lavognes, points d'eau pour abreuver les bêtes.

Les drailles et les passades, voies réservées au passage des troupeaux.



Viala-du-Pas-de-Jaux, la Tour - Sources: Jack Bocar

Dans les environs, des croix de chemins, le dolmen des Fadareilles (des fées) qui a une table de 4m50 de long, le four à pain du mas Baldy.

Sources: Mairie, Le Bourg, 12250 - Le Viala du Pas de Jaux